



GRAND RASSEMBLEMENT TENU À PARIS L'AGRESSION MAROCAINE DÉNONCÉE

Page 5

LE JEUNE

INDÉPENDANT

N° 6852 - LUNDI 30 NOVEMBRE 2020

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

CORONAVIRUS

1009 nouveaux cas
et 17 décès en 24 heures

Page 2

BLOCAGES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



SONELGAZ POINTÉE DU DOIGT

Le chantier de la transition énergétique n'a cessé d'être confronté à des blocages divers, engendrant d'importants retards qui ont sérieusement entravé sa mise en œuvre.

Page 3

BANQUES

Le CPA financera
les PME jusqu'à
150 millions de dinars

Page 4

OULED DJELLAL

Une région à fort
potentiel économique
et culturel

Page 16

PÂTES ALIMENTAIRES SUBVENTIONNÉES

Pas de hausse
des prix, assure
le ministère

Page 4

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

1 009 nouveaux cas, 636 guérisons et 17 décès en 24 heures

Selon le dernier bilan du ministère de la Santé, l'Algérie a enregistré 1.009 nouvelles contaminations à la Covid-19, 636 guérisons et 17 décès en 24 heures, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 82.221, des guérisons à 53.204 et celui des décès à 2.410.

Douze wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant la même période, avec plus de 30 cas, à leur tête la wilaya d'Alger qui a recensé 176 contaminations.

«1.009 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 636 guérisons et 17 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 82.221, des guérisons à 53.204 et celui des décès à 2.410», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 187 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 2.3 cas pour 100.000 habitants.

Douze wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination en 24 heures, à savoir Alger (176 cas), Tizi-Ouzou (123 cas), Batna (108 cas), Oran (79 cas), Blida (67 cas), Beskra (56 cas), Bejaia (55 cas), Boumerdes (49 cas), Constantine (44 cas), M'Sila (40 cas), (Jijel (40 cas) et Sétif (33 cas).

Les wilayas, d'Alger (11.302 cas), Oran (6.893 cas), Blida (6.327 cas), Sétif (4.514 cas) et Bejaia (3.785 cas) représentent à elles seules 41% des cas de contamination et 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que seulement 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 11 autres ont recensé



entre un et neuf cas, alors que 11 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 44 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (51 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souff-

rant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.461.103 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 62.742.198 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 43.352.337 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de samedi, 9.259 nouveaux décès et 563.602 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.186 nouveaux morts, l'Italie (686) et la Pologne (599).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 266.074 décès pour 13.246.769 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 5.024.365 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 172.561 morts et 6.290.272 cas, l'Inde avec 136.696 morts (9.392.919 cas), le Mexique avec 105.459 morts (1.100.683 cas), et le Royaume-Uni avec 58.030 morts (1.605.172 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 142 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (109), l'Espagne (96), l'Italie (90).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 86.512 cas (11 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès et 81.598 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient hier 445.666 décès pour 12.913.154 cas, l'Europe 405.529 décès (17.845.033 cas), les Etats-Unis et le Canada 278.034 décès (13.603.135 cas), l'Asie 193.504 décès (12.301.906 cas), le Moyen-Orient 77.899 décès (3.297.965 cas), l'Afrique 51.501 décès (2.158.814 cas), et l'Océanie 941 décès (30.285 cas).

Mohamed Mecelti

BÉJAÏA

Grève des transporteurs de voyageurs

TRÈS IMPACTÉS par la suspension de leurs activités plusieurs mois durant et par les mesures préventives prises pour lutter contre la pandémie de la Covid-19, les transporteurs interurbains de voyageurs de la vallée de la Soummam sont entrés hier dans un mouvement de grève partiel de trois jours. Les différentes lignes touchées par ce mouvement de grève sont celles desservant la gare routière du chef-lieu de Béjaïa depuis la vallée de la Soummam, dont Tazmalt, Akbou, Ouzellaguène, Béni Djellil, Sidi Aïch, Seddouk, Semaoune, Béni Maouche, Adekar, Barbacha et Féraoun. Les grévistes revendiquent le versement des aides financières accordées par l'Etat aux secteurs d'activités impactés par les conséquences du nouveau coronavirus, dont le secteur du transport, l'annulation de l'arrêté relatif à la limitation du nombre de voyageurs à 50% de la capacité des bus et enfin la majoration du prix du ticket de transport afin de

faire face au manque à gagner généré par la crise sanitaire. D'autres lignes sont partiellement touchées par cette grève dont celles desservant la gare routière depuis les communes de Timezrit, El-Kseur, Chemini et Amizour, tandis que le transport est assuré depuis et vers les autres communes dont celles de l'est de la wilaya. Par ailleurs, la RN 26 a été fermée par les habitants de la commune de Tifra, qui revendiquent la prise en charge de leurs doléances restées sans suite depuis la fermeture, en juillet 2019, du siège de l'APC. Les protestataires ont relevé, dans une déclaration largement diffusée hier, le fait que les autorités de wilaya et centrales aient été informées des revendications des villageois. Des revendications liées au développement local dont l'eau potable, le raccordement au gaz de ville, la mise en service des projets achevés, le lancement des projets inscrits, à l'exemple du groupement scolaire et de l'aména-

gement urbain, la réalisation d'un CET pour en finir avec la décharge controversée de Sikh Oughervi. Au total, une quinzaine de points ont été inscrits dans leur plate-forme de revendications. La voie, coupée à hauteur du village Rémila, a engendré d'énormes désagréments aux usagers de cet important axe routier qui relie Béjaïa au centre du pays. Des centaines de travailleurs, voyageurs et étudiants ont été bloqués sur les lieux. Un camion qui transportait de l'oxygène pour les malades atteints de la Covid-19 a aussi été bloqué au niveau de Rémila suite à cette action, selon la déclaration de la responsable du CHU Khellil-Amrane sur les ondes de la radio locale. Notons également que les travailleurs réquisitionnés lors du scrutin de la révision de la Constitution du 1er novembre dernier ont fermé le siège de l'APC de Taskariout pour revendiquer le versement de leurs indemnités.

N. Bensalem

DÉPISTAGE DU COVID-19

Trois laboratoires se lancent dans la production des tests antigéniques et PCR

TROIS LABORATOIRES nationaux se sont lancés dans la production des tests antigéniques et des tests PCR dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus (Covid-19), a annoncé hier dimanche dans un communiqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

«Le ministère de l'Industrie pharmaceutique informe, que dans le cadre de la riposte contre la Covid-19 et afin d'as-

surer la disponibilité et l'accessibilités des moyens de protection au grand public, du lancement récent de la production des tests antigéniques ainsi que les tests PCR par trois (03) laboratoires nationaux», a-t-il précisé.

Il s'agit des laboratoires «HUPP et IMD» pour les kits de prélèvement et de transport, avec une capacité de production journalière de 80.000 kits, du laboratoire «IMD»,

pour les kits réactifs PCR avec une capacité de production journalière de 10 000 kits, et du laboratoire «SALEM» pour les tests antigéniques, avec une capacité de production journalière de 30 000 tests, a expliqué le ministère.

«Les produits sont en cours d'homologation au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques», a ajouté la même source.

M. D.

INDUSTRIE PHOTOVOLTAÏQUE

Augmentation des capacités de production

Les capacités de production des panneaux solaires photovoltaïques en Algérie devront augmenter prochainement pour atteindre 450 MWc/an contre 190 MWc/an actuellement. La production des quatre usines de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques va être renforcée par deux nouvelles usines.



Après une année de sa création, le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) vient d'établir son premier rapport.

Le rapport est réparti sur trois parties consacrées à «l'évolution du mix énergétique dans le monde et les leçons à en tirer», à «l'historique et l'état des lieux des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Algérie» et à «une contribution à l'élaboration d'une stratégie nationale de transition énergétique adaptée à l'Algérie. Le CEREFE, qui ne veut pas reproduire les mêmes schémas d'échec, a mené diverses réflexions et a tracé la ligne directrice qu'il entend suivre en vue de coordonner la mise en œuvre concrète des actions planifiées, et ce en faisant participer les parties prenantes, publiques ou privées, intéressées par leur exécution, lit-on dans le rapport.

Dans ce même rapport, le CEREF envisage d'augmenter les capacités de production des panneaux solaires photovoltaïques en Algérie, qui devront augmenter prochainement pour atteindre 450 MWc/an contre 190 MWc/an actuellement. Le CEREFE a

recensé quatre usines de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques qui activent actuellement en Algérie : Condor Electronics (Bordj Bou Arréridj), dotée d'une capacité de production annuelle de 130 MWc ; Aurès Solaire (Batna) d'une capacité de 30 MWc ; ENIE Electronics (Sidi Bel Abbès) avec 18 MWc, et enfin ALPV (Tlemcen) qui peut produire 12 MWc. Ces usines n'ont cependant produit que 33,9 MWc. Pour atteindre l'objectif tracé, ces capacités seront renforcées par deux nouvelles usines, totalisant une capacité de production annuelle de 260 MWc, selon le rapport du CEREFE intitulé «Transition énergétique en Algérie : leçons, état des lieux et perspectives pour un développement accéléré des énergies renouvelables». Il s'agit du projet Milltech, qui est prévu dans la wilaya de Mila et devrait entrer en production en 2020, avec une capacité de 100 MWc/an ainsi que de Zergoun Green Energy, qui sera localisé dans la wilaya de Ouargla, avec une capacité de production de 160 MWc/an.

Cependant, la capacité de production des panneaux photovoltaïques «se résume à l'assemblage de kits importés de l'étranger,

principalement de Chine, selon le dispositif CKD», observe le CEREFE. Le développement de cette industrie reste donc un dilemme. Le commissariat a, dans ce sens, appelé à faire participer de manière effective l'ensemble des compétences dont dispose le pays dans le domaine. «C'est à cette seule condition qu'un cumul d'expériences salutaires peut aider à asseoir les fondements d'une véritable industrie, apte à prendre en charge une grande partie des besoins et satisfaire l'objectif d'une intégration nationale à hauteur des ambitions affichées», souligne le CEREFE.

La transition énergétique constitue une question extrêmement prioritaire et stratégique. C'est d'ailleurs ce qu'a réitéré le Premier ministre dans son message publié dans le rapport du CEREFE. Il a en effet souligné la détermination du gouvernement à instaurer un modèle énergétique durable et à asseoir les fondements d'une transition énergétique adaptée aux spécificités nationales. «Le gouvernement est déterminé à tout mettre en œuvre afin d'instaurer un modèle énergétique durable, où l'efficacité serait le maître mot», a-t-il indiqué.

Lilia Ait Akli

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un expert impute les retards à la Sonelgaz

LE CHANTIER de la transition énergétique n'a cessé d'être confronté à des blocages divers, engendrant d'importants retards qui ont sérieusement entravé sa mise en œuvre.

C'est pourquoi le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réclamé un rapport «sans complaisance» pour cerner les «carences constatées». Selon le SG du Commissariat aux énergies renouvelables, Messaoud Khelif, «l'Algérie reste en retard dans ce domaine» en comparaison avec ses voisins immédiats. «Maintenant que les tenants et aboutissants de cette situation sont désormais connus, il va falloir clarifier le discours et cibler les goulots d'étranglement afin que les choses puissent avancer correctement», a-t-il dit-il lors de son intervention, hier, sur la radio Chaîne 3 de la Radio nationale. M. Khelif a signalé que sur les 4

000 mégawatts prévus pour être mis en exploitation grâce à l'énergie solaire pour produire de l'électricité, «il n'en a été produit, à ce jour, qu'à peine 390 mégawatts».

Selon lui, des responsables à différents niveaux «ont pourtant, à de multiples reprises, prévenu que faute de réaliser une transition entre l'usage de ces ressources et celles des énergies renouvelables à l'horizon 2022, l'Algérie n'aura plus la capacité d'exporter son gaz», dont la consommation interne a littéralement explosé, atteignant à la fin de 2020 les 50 000 milliards de m3.

Selon M. Khelif, pour pouvoir remettre le chantier des énergies renouvelables sur les rails, «il y a nécessité d'en assurer une gestion centralisée et, d'autre part, de se pencher sur les raisons qui ont empêché l'application des

articles de la loi de 2002 libéralisant la production d'électricité, parmi lesquels ceux relatifs aux énergies renouvelables n'ont jamais été appliqués».

Impliquant, implicitement, l'entreprise Sonelgaz, l'acteur majeur du projet, l'invité appelle celle-ci à se «mettre à jour afin qu'on puisse redémarrer le chantier». Il a expliqué que la totalité des programmes réalisés par cette dernière «n'ont, à ce jour, pas excédé les 22 mégawatts, l'accusant d'avoir plombé beaucoup de chemins».

Il a également expliqué que le programme initial des énergies renouvelables, prévu pour produire les 4 000 mégawatts d'électricité escomptés, «avait été éclaté en centrales de 500 mégawatts chacune, nécessitant des moyens de financement globaux de l'ordre de 3,5 à 4 millions de dollars». D'où sa question :

Aujourd'hui, l'Algérie a-t-elle les moyens de mobiliser de telles sommes pour un tel projet ?

Mais selon un rapport annuel du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), les capacités de production des panneaux solaires photovoltaïques en Algérie «devront augmenter prochainement pour atteindre 450 MWc/an contre 190 MWc/an actuellement».

D'autres acteurs industriels actifs sont également impliqués dans la production d'accessoires et d'équipements utilisés dans les installations solaires tels que les structures métalliques, avec une capacité de 25 400 tonnes/an (toutes sections confondues) ainsi que les cellules moyenne tension (MT), avec 5000 unités/an.

Hocine Adryen



PROCÈS EN APPEL DE BAHA EDDINE TLIBA

Le procureur requiert la confirmation de la peine

LE PROCUREUR général de la cour d'Alger a requis, hier, la confirmation de la peine prononcée en première instance concernant l'ex-Sénateur Baha Eddine Tliba à savoir 8 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions de dinars et la saisie de tous les biens ramassés des faits de la corruption. Le procureur a estimé que le mis en cause est entièrement responsable des chefs d'inculpation retenus contre lui au cours de l'instruction judiciaire notamment en ce qui concerne l'achat des places des candidatures des élections législatives de 2017. Le représentant du parquet général a requis également la confirmation de la peine prononcée par le président du pôle judiciaire à l'encontre de Skander Ould Abbas, fils de l'ex-secrétaire général du FLN Djamel Ould Abbas. Selon le procureur Skander a usé du pouvoir de son père en allant jusqu'à demander à Tliba de lui ramener 7 milliards de centimes pour lui faire bénéficier la tête de liste dans la wilaya d'Annaba. Le procureur a par contre requis l'aggravation de la peine contre l'ex-secrétaire général des ministres de la solidarité et de la santé l'inculpé Bouchenak Khelladi pour avoir accepté des pots de vins de la part de Baha Eddine Tliba. Le procureur a requis 5 ans de prison ferme contre Habchi Mohamed qui possède une agence immobilière. Il est accusé d'avoir procurer un bel appartement situé au site Bessa situé à quelques mètres seulement de la cote et sur l'autoroute menant vers Blida, à la femme de Skander Ould Abbas. L'agent en question a été innocenté lors du premier jugement Interrogé l'ex-secrétaire général du FLN Djamel Ould Abbas a confirmé à la présidente de la 6e chambre pénale : «Je n'ai rien à voir dans cette affaire. J'ai rencontré Tliba 3 ou 4 fois dans ma vie. Je ne savais pas que mes enfants étaient en relation avec Khelladi». Ce dernier a affirmé à la présidente que : «Wafi Ould Abbas m'a demandé de lui procurer 7 milliards de centimes pour les législatives de 2017». Il a déclaré : «Je n'ai jamais rencontré Baha Eddine Tliba. Je le voyais comme tout le monde à la télévision !» S'agissant du principal inculpé Baha Eddine Tliba a nié tous les faits qui lui ont été reprochés que ce soit au cours de l'enquête préliminaire ou l'instruction judiciaire. Interrogé par la juge sur l'affaire les listes électorales des législatives de 2017, l'ancien député a accusé l'ancien secrétaire général de FLN djamel ould abbas, d'avoir orchestré cette opération de «corruption politique». Il a en effet indiqué que «Djamel Ould abbas m'a remis un plan de financement de la campagne électorale et le prix d'une tête de liste était de 7 milliards centimes». Le mis en cause a été reconnu coupable de tous les chefs d'inculpation retenus contre lui entre autre financement occulte des campagnes électorales et blanchiment d'argent.

Redouane Hannachi

IMPACT DU COVID-19 SUR LES ENTREPRISES

Une enquête sera lancée fin décembre

UNE ENQUÊTE destinée à évaluer les impacts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les entreprises et les ménages sera lancée fin décembre et dont les premiers résultats seront disponibles courant janvier prochain, a indiqué le ministre délégué chargé de la Prospective, Mohamed-Cherif Belmihoub. Lors d'un entretien accordé à l'APS, le ministre a fait savoir qu'une enquête sera lancée fin décembre en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-CEA), afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et sur les ménages algériens.

Cette enquête «concernera un échantillon 15.000 ménages et 15.000 entreprises. Ses premiers résultats sont attendus courant janvier», a précisé M. Belmihoub.

Il a rappelé qu'une première évaluation des impacts de la crise sanitaire a été déjà avancée lors de la rencontre présidée par le Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques, et qui a permis la création d'une commission de sauvegarde chargée de prendre en charge les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale.

Rappelant que cette réunion a permis de sortir avec 150 recommandations, le ministre a estimé que les efforts pour surmonter la double crise sanitaire et économique doit être équitablement réparti au niveau des différents acteurs de la société.

De plus, le premier responsable de la Prospective a plaidé pour que l'année 2021 soit celle des «réformes profondes des secteurs économiques et sociaux» afin d'éviter de nouvelles crises plus importantes» après la crise sanitaire de la Covid-19 ayant marqué l'année en cours.

Interrogé sur les perspectives d'évolution des cours de brut, M. Belmihoub, a indiqué qu'il était difficile de prédire les tendances précises des cours sur le long terme.

Cependant, il a expliqué que l'incertitude réside dans l'évolution de la crise sanitaire. «Si le vaccin permet de faire baisser le nombre de contaminations, le baril gagnera 5 dollars, puis la machine économique reprendra progressivement ce qui permettrait au baril de passer à 60-70 dollars», a-t-il prévu. Evoquant la stratégie de la sécurité énergétique du pays sur à long terme (dix ans), il a souligné que la démarche de son ministère délégué, en la matière, s'appuie sur trois axes. Il s'agit, explique-t-il, de préparer la transition énergétique vers plus de renouvelable, assurer une meilleure efficacité énergétique au niveau des ménages, des administrations et des opérateurs économiques et préserver un excédent de production d'hydrocarbures en tant que source de financement de la balance des paiements.

Interrogé, d'autre part, sur le déficit budgétaire et les moyens de son financement, le ministre a d'abord écarté l'option du financement non conventionnel ou celui de l'endettement extérieur. Il y a, par contre, «un financement monétaire entre le Trésor public et les banques, mais il ne faut pas qu'il dépasse un certain seuil», a-t-il indiqué.

APS

4

NATIONALE

PÂTES ALIMENTAIRES SUBVENTIONNÉES PAS DE HAUSSE DES PRIX, ASSURE LE MINISTÈRE

Le ministère du Commerce rassure les consommateurs algériens et affirme que les pâtes alimentaires, dont la matière première est subventionnée par l'Etat, ne sont pas concernées par la hausse des prix qui a touché certaines marques.



C'est ce qu'a tenu à expliquer le directeur général de la régulation et l'organisation des marchés du ministère du Commerce, Sami Kolli, qui s'est exprimé sur la hausse des prix de certaines marques de pâtes alimentaires, constatée récemment par le consommateur algérien qui voit son pouvoir d'achat mit à rude épreuve, notamment en cette période de crise sanitaire.

«Effectivement, nous avons remarqué une hausse des prix de certaines marques de pâtes qui ont connu une augmentation de 5 à 10 dinars le kilogramme, mais pas toutes», a-t-il relevé, précisant que les industriels qui importent avec leur propre argent le blé dur, matière de base pour la fabrication de la semoule et des pâtes, fixent le prix de ce produit alimentaire en tenant compte des cours de cette céréale sur le marché boursier international, qui avoisine actuellement 212

euros la tonne. Par ailleurs, M. Kolli a tenu à rappeler que le ministère veille au respect de l'application des prix imposés par l'Etat sur les produits subventionnés. «Nos brigades sont déployées sur le terrain à travers les 48 wilayas pour s'assurer de l'application des prix en vigueur et signaler toute hausse non réglementaire», a-t-il fait assuré.

Le responsable a fait savoir que la filière agro-alimentaire des pâtes et semoule avait connu un certain «dysfonctionnement» après la parution, en septembre dernier, des deux décrets dans le Journal officiel (numéro 52) relatifs à la levée de la subvention sur les blés tendre et dur destinés à la fabrication d'autres types de farine, de semoule de blé, de pâtes alimentaires et couscous.

Une décision qui avait pris les opérateurs de la filière au dépourvu, entraînant une tension sur le marché. «Mais tout est rentré dans l'ordre lorsque

le ministère a annoncé, il y a une quinzaine de jours, le report de l'application de ce décret à une date indéterminée», a rassuré M. Kolli. Il a souligné que le ministère avait prévu une période transitoire supplémentaire avant la mise en vigueur de ce décret, une période nécessaire pour mieux expliquer le dispositif réglementaire et faire adhérer les professionnels, tout en veillant à ce qu'il y ait un approvisionnement régulier du marché.

Par ailleurs, M. Kolli a tenu à mettre fin aux rumeurs faisant état de pénurie de semoule, réfutant les informations circulant sur les réseaux sociaux et rassurant quant à la disponibilité de la semoule et de ses dérivés sur le marché.

«Il n'y a aucune pénurie du moment qu'il y a un approvisionnement régulier des semouleries par l'Office algérien interprofessionnel des céréales», a-t-il dit. «A la fin du mois de novembre, les

quantités de blé dur distribuées au profit des 135 unités industrielles de semoule et dérivés (couscous, pâtes...) dépasseront 2 millions de quintaux », a-t-il prévu. «Pour les deux mois précédents (octobre et septembre), le blé dur distribué à ces semouleries avait atteint des quantités respectives de 1 782 000 quintaux et 2 050 000 quintaux », a-t-il fait savoir, précisant que toutes ces quantités ont été cédées au prix habituel (subventionné). Le responsable de la régulation des prix a tenu à rappeler que le ministère du Commerce travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture chargé de l'approvisionnement des minoteries et des semouleries en matière première à travers l'OAIC et avec le ministère de l'Industrie à travers le groupe public agro-industrie Agrodiv, considéré comme un groupe régulateur en matière de semoule et de pâtes.

Lynda Louifi

BANQUES

Le CPA financera les PME jusqu'à 150 millions de dinars

LA BANQUE CPA (Crédit populaire d'Algérie) est prête à octroyer des crédits bancaires qui avoisinent une valeur de 150 millions de dinars au profit des petites et moyennes entreprises (PME). C'est ce qu'a indiqué hier le président-directeur général de la banque étatique, Mohamed Dahmani, lors d'une conférence de presse, tenue à l'agence Khettabi (Alger-Centre), sur ces nouvelles prestations mises en service au bénéfice des PME et start-up.

M. Dahmani a précisé qu'à propos du financement des petites et moyennes entreprises (PME), «les clients auront une réponse à leur demande dans une brève échéancence dépassant pas les 72 heures». Cependant, l'octroi de ces crédits nécessite, explique le même responsable, la fourniture d'un dossier complet et conforme à la réglementation, et au cas où il manquerait un document, la demande ne sera pas rejetée de facto mais restera en instance de complétion. «Si le dossier est incomplet, nos spécialistes de ce type de produit au niveau des agences veilleront à orienter le client afin qu'il complète son dossier», a-t-il expliqué.

Le P-DG du Crédit populaire d'Algérie a annoncé que l'établissement bancaire envisage l'ouverture d'environ 100 nouvelles agences d'ici à la fin juin 2021, précisant que le crédit devant être accordé aux petites entreprises atteindra 2 millions de dinars, tandis que celui des moyennes entreprises s'élèvera jusqu'à 150 millions de dinars. Le CPA affirme, à ce titre, que l'objectif à travers cet espace est la diversification de son offre bancaire, et ce en mettant en place, depuis le mois d'octobre passé, une stratégie de développement et d'accompagnement inédite en direction de la PME et des start-up intitulée «PME by CPA».

Il s'agit, explique-t-on, d'une approche commerciale moderne de traitement du segment de la très petite, petite et moyenne entreprise, dont le nombre surpasse les 190 000 clients.

Par ailleurs, la banque a lancé deux produits sous la gamme dite «Sahel» : «Sahel Nachati», destiné au financement des besoins en fonds de roulement de la PME et des start-up, et «Sahel Mahel», qui serait un financement pour l'acquisition de

locaux commerciaux, un aménagement ou la location d'un local commercial. «A travers ce nouvel espace dédié à cette catégorie de clientèle, animé par des chargés de comptes PME à l'écoute de leurs préoccupations, le traitement des demandes de la clientèle PME sera plus simple et plus efficace afin que le client PME se sente dans les meilleures conditions pour traiter ses affaires au niveau de la banque», a tenu à informer le CPA dans un communiqué rendu public.

Et pour renforcer sa vocation de banque de proximité à l'écoute de sa clientèle, le CPA, rappelle la même source, «est très réactif sur sa page Facebook officielle, canal supplémentaire de communication et de promotion de l'ensemble de sa gamme de produits et services».

Pour rappel, le CPA s'apprête à lancer prochainement ses produits de la finance islamique au niveau de ses agences, étant ainsi la deuxième banque publique, après la BNA, à mettre en place ce type de produits bancaires, visant à enrichir davantage sa gamme.

Aziza Mehdid

GRAND RASSEMBLEMENT TENU À PARIS L'AGRESSION MAROCAINE DÉNONCÉE

L'agression marocaine de Guerguerat contre des civils sahraouis continue de susciter l'indignation à travers le monde. Paris a connu ce samedi un grand rassemblement de soutien aux sahraouis. Plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés sur la place de la République pour dénoncer cette agression et pour appeler l'ONU à agir pour obliger le Maroc à se conformer au droit international.



Les manifestants, munis de pancartes et de banderoles, ont scandé des slogans contre l'agression marocaine et exprimé leur solidarité et soutien à l'armée de libération sahraouie à El Guerguerat, dans le sud-ouest du Sahara occidental.

Les manifestants ont exigé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité en vue d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental, promis par l'ONU depuis trois décennies. Ce rassemblement a été tenu à l'appel du Collectif des associations de la communauté sahraouie en France et la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental. Cette manifestation, qui a été autorisée par les autorités françaises, vient également en soutien aux 19 prisonniers politiques sahraouis de «Gdeim Izik» dans les prisons marocaines et dont les peines

ont été injustement confirmées par la Cour de cassation de Rabat. Pris de panique, le gouvernement marocain a tenté de perturber la manifestation en appelant ses concitoyens en France à se rassembler, au même lieu, soit à la Place de la République, les exhortant à «venir en famille».

Pour rappel, les forces d'occupation marocaines ont violé le cessez-le-feu signé en 1991 avec le Front Polisario sous l'égide de l'ONU, en menant une agression militaire contre des civils sahraouis dans la région d'El Guerguerat le 13 novembre en cours, une région considérée par l'ONU comme étant une région désarmée, suscitant de vives condamnations internationales. Pour sa part, le représentant du front

Polisario à Paris, Mohamed Sidati, a dénoncé la politique et le parti-pris aveugle de la France en faveur du Maroc. Selon lui, c'est ce soutien français qui retarde et complique la tâche de la mission onusienne au Sahara occidental, la Minurso.

«La France qui par son parti pris est aux cotés du Maroc retarde et complique la tâche de la Mission de l'Onu au Sahara occidental empêchant l'avènement d'une solution juste à travers un référendum d'autodétermination», a déclaré M. Sidati dans une déclaration à l'issue de la grande manifestation tenue à Paris.

Le responsable sahraoui a fait observer que «la France gagnerait en adoptant une

position beaucoup plus neutre et équilibrée sur la question du Sahara occidental au lieu d'un parti pris aveugle», l'appelant à «cesser d'avoir une attitude partisane qui va à l'encontre du droit international et d'une solution juste et pacifique».

Dans ce contexte, M. Sidati a appelé le gouvernement français à «cesser d'avoir une attitude partisane qui ne fait que perdurer l'injustice», précisant qu'il est temps que la France «contribue à une solution juste et pacifique au Sahara occidental et ce dans l'intérêt de la paix la sécurité et la stabilité de toute la région du Maghreb».

Sur le terrain militaire, les unités de l'armée sahraouie poursuivent leurs attaques contre les cantonnements de l'armée royale, tout au long du mur des sables.

La défense sahraouie a souligné, dans son communiqué, que «les combattants de l'Armée de libération ont mené des attaques intenses sur les positions de l'ennemi, ciblant des positions des soldats de l'occupation dans le secteur de Tachla».

Ces attaques ont ciblé également des retranchements à Oum Dighen dans le secteur Baghari. Des «unités de la gloire et la dignité» ont, en outre, ciblé ce samedi «des positions de l'ennemi en menant des attaques intenses sur les bases des soldats de l'occupation à Rousse la vallée de Tmat dans le secteur de Hauza, ainsi que dans le «secteur de Smara».

Ces attaques «destructives» ont engendré des dégâts «considérables» matériels et humains dans les rangs des forces d'occupation marocaines, a conclu un communiqué militaire sahraoui.

Mohamed K.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن، العمران والمدنية
الترقية والتسيير العقاري
بشار

0999 0809 4224 518: رقم التعريف الجبائي
الرقم 01/2020، د.ت.ع.م.ع. / 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2020.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar, lance un deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales après l'infirmité pour La reprise et achèvement des 40/60/2500 Logements Publics Locatifs Programme Quinquennal 2010-2014 2ème Tranche 2011 A la commune de Kerzaz wilaya de Bechar.

Le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales concerne tous candidats soumissionnaires ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle principal en Bâtiment catégories Deux (II) et plus en cours de validité jusqu'à la date de fin de validité des offres.

Le retrait du cahier des charges auprès de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (Département finance et comptabilité), contre le paiement de Huit mille dinars (8 000,00 DA).

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres accompagnées des pièces justificatives requises par la réglementation en vigueur à :

**L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béchar
Route de Béchar Djedid, 156 Hay Gharassa - Béchar.**

Les offres comprenant les pièces et les documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en trois (03) enveloppes :

01: Le dossier de candidature se compose de :

La déclaration de candidature, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.

La déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.

La copie du certificat de qualification professionnelle catégorie II et principale en bâtiment requises pour les travaux objet de l'avis d'appel d'offre validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres.

La copie de l'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société. En cas du groupement constitué l'ensemble des membres du groupement doivent présenter leurs casiers judiciaires en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.

La copie du statut de l'entreprise (SARL ; EURL ; SNC)

Copie des attestations des travaux réalisés des projets similaires ou équipement Durant les 10 dernières années délivrées par les maîtres de l'ouvrage.

L'état des moyens humains de l'entreprise justifié par des affiliations des salariés vis-à-vis la CNAS daté 12 mois à la date d'ouverture des plis, accompagné par des copies de succès ou des diplômes pour l'encadrement clé de l'entreprise délivrées par l'employeur.

Moyens matériels mis à la disposition du projet justifiés par les copies des cartes grises ou récépissé de dépôt et l'assurance au nom du gérant de l'entreprise pour matériel roulant en cours de validité à la date d'ouverture des plis et PV d'huissier de justice portant la date de l'année de l'appel d'offre pour le matériel non roulant.

Copies des bilans financiers des trois (03) dernières années certifiées par les services des impôts 2016/2017/2018

Copie de l'attestation C20

La copie du registre de commerce

Copie extrait de rôle daté au maximum 03 mois à la date d'ouverture des plis apuré ou avec échéancier, porte la mention « Non inscrit dans le tableau des fraudeurs ».

Les copies des attestations d'affiliation et de mise à jour (CASNOS .CNAS CACOBATH.) en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.

Copie de l'attestation de solvabilité.

Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, délivrée par l'antenne du registre de commerce (CNRC) pour les sociétés commerciales (SARL ; EURL ; SNC) année en cours.

Un exemplaire du protocole d'accord liant les membres du groupement.

Copie de carte fiscale NIF

Copie d'attestation DAS

02. l'offre technique se compose de:

La déclaration à souscrire, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.

Le cahier des charges paraphé doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « Lu et accepte » écrit par la main, le cachet, la signature du soumissionnaire et la date.

Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tous autres documents exigés en application de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 DU 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics.

Délai de réalisation accompagné d'un planning des travaux.

03. L'offre financière se compose de :

La lettre de soumission, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée, datée et remplie.

Le bordereau des prix unitaires, rempli, signé, daté et cacheté.

Le devis quantitatif et estimatif, rempli, signé, daté et cacheté.

Les trois (03) dossiers doivent être présentés sous plis séparés cachetés indiquant la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Deuxième Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales après l'infirmité N° : /2020.

La Reprise et achèvement des 40/60/2500 Logements Publics Locatifs Programme Quinquennal 2010-2014 2ème Tranche 2011 A la commune de Kerzaz wilaya de Bechar.

La date de dépôt des offres est fixé à Quinze (15) jours et ceci à (12H00) à partir de la date de signature de première parution du présent deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite de dépôts est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu au siège de l'O.P.G.I à l'adresse sus-indiquée, le même jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00 dans une séance public ouverte.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de Cent cinq (105) jours, à compter de la date de la parution de l'offre.

Le Jeune Indépendant du 30/11/2020 / ANEP 2016019290

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES «SEEDS FOR THE FUTURE 2020»

Huawei veille à la formation de talents IT en Algérie

Par Farid Farah

Malgré la pandémie du Covid-19, Huawei, le géant chinois des solutions IT poursuit sa stratégie de créer des talents algériens dans le domaine des technologies digitales. Pour la sixième année consécutive, il a organisé, pour des étudiants algériens sélectionnés, un programme de formation baptisé «Seeds for the Future 2020».

«**N**otre vision et notre mission sont d'apporter le numérique à chaque personne, foyer et organisation pour un monde entièrement connecté et intelligent. Huawei est très fier de servir l'Algérie depuis 1998. Avec le soutien du gouvernement algérien, notamment du ministère de la Poste et des Télécommunications, Huawei a pleinement participé à la construction des infrastructures 2G, 3G, 4G LTE et la fibre optique de l'Algérie » a affirmé M. Jeremy LIN, Directeur Général adjoint de Huawei Algérie, lors de la cérémonie de clôture de la sixième édition du programme de développement des jeunes talents nommé, baptisé « Start-up des TIC, niche d'emploi pour la jeunesse ». « Afin de concrétiser cette vision, en 2015, Huawei a lancé le programme Seeds for the future en Algérie en collaboration avec le ministère de la Poste et des Télécommunications, où, chaque année, plus de 10 étudiants en TIC sont sélectionnés pour se rendre en Chine pour un programme d'études de 2 semaines. Pendant le programme, les étudiants ont la chance de découvrir la culture chinoise et d'étudier au siège de Huawei à Shenzhen pour apprendre les dernières technologies » a-t-il ajouté. Selon Huawei Algérie, au total, 19 étudiants brillants issus des Instituts de télécommunications d'Alger et d'Oran et des universités de Houari Boumedienne à Alger, de Saida et de l'Ecole nationale supérieure de l'Informatique ont été sélectionnés pour suivre



une semaine de formation à Alger auprès des meilleurs experts chinois et formateurs algériens du 23 au 27 novembre 2020. Les étudiants ont suivi durant cette période des présentations sur l'histoire et les valeurs de l'entreprise de Huawei ; des visites virtuelles des installations de Huawei ; des discussions techniques sur la 5G, l'IA et l'IOT, ainsi que des cours de développement personnel et de leadership sur la «conscience culturelle» et «l'efficacité personnelle». « 2020 est la première année où les graines de l'avenir passent leur formation en ligne en raison de la restriction des voyages internationaux; mais cela n'a empêché d'organiser cette édition. Pour la première fois, Huawei a invité des étudiants de cinq universités et instituts de wilayas différentes à Alger, séjournant ensemble dans un hôtel pendant six jours en équipe » a indiqué le numéro deux de la filiale algérienne de Huawei. Cette formation, qui vise des étudiants algériens âgés entre 18 et 25 sélectionnés soigneusement par ordre de mérite, a pour objectif d'initier les étudiants aux nouvelles technologies de pointe dans le domaine digital. En effet, les étudiants seront exposés durant cette forma-

tion aux méthodes innovantes. Ils auront aussi l'opportunité d'apprendre d'avantage sur la riche contribution du géant chinois dans le domaine des technologies digitales. Le fondateur de l'application E-Tabib, Dr Nabil Mostefa qui a participé à la formation des étudiants, a tenu à remercier la société Huawei pour cette initiative en indiquant : « Je tiens à remercier le Ministre pour ses efforts pour développer le secteur ainsi que Huawei pour ses contributions pour le développement des TIC en Algérie ». Seeds for the Future, est un projet initié par Huawei depuis 2008, et assure la formation des étudiants en TIC à travers le monde, visant le développement des talents locaux dans le domaine des TIC. Ce projet a permis à Huawei de s'associer à plus de 400 universités et a changé la vie de plus de 30 000 étudiants dans le monde. En Algérie, le programme a été lancé en 2014 après la signature d'une convention avec les Instituts de Télécommunications d'Eucalyptus et d'Oran sous la tutelle du Ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication. Ainsi, plus de 50 étudiants brillants ont bénéficié de ce programme de formation en Chine.

Internet, entre sécurité digitale et droit du consommateur !

Par Farid Farah

Depuis les révélations fracassantes du lanceur d'alerte américain Edward Snowden au sujet des activités de la NSA, la principale agence des États-Unis en charge de la collecte de données sur Internet, beaucoup de voix s'élèvent pour appeler à l'instauration d'un nouvel Internet. Et pour la majorité, l'unique solution est de cesser de considérer le Net comme un simple protocole de communication et de prospecter du côté du projet « d'un Internet 2 ». Même le co-créateur de la toile, Vint Cerf est de cet avis. Pour lui, il est impératif de tout reprendre à zéro pour créer un autre Internet doté des moyens qui permettent de garantir l'authentification des messages et la localisation des identités réelles des internautes. Il est clair qu'aujourd'hui, le réseau des réseaux assure des transactions commerciales en haut débit de plus en plus nombreuses. C'est pourquoi, il est temps de reconfigurer le Net afin qu'il devienne un moteur d'une économie numérique totalement sécurisée. Le meilleur moyen pour y arriver est d'adhérer au consortium Internet 2 qui est composé de 60000 établissements d'enseignement, de recherche, gouvernementale et communautaire aux États-Unis, des écoles pri-

maires et secondaires aux collèges communautaires et universités. Ce projet est en avance puisque le premier maillon qui s'étend sur plusieurs milliers de kilomètres en fibres optiques est déjà en ligne avec une vitesse de 10 gigabits par seconde. Cependant, cette réforme se heurte au principe de la «neutralité du net». En effet, les opposants à cette restructuration estiment que les opérateurs des télécommunications et providers des services d'Internet ne doivent aucunement s'ingérer dans le choix des contenus web par les internautes. En revanche, les partisans du changement du Net pensent que la « Net Neutrality » risque de devenir un prétexte pour empêcher les opérateurs des réseaux d'adopter des méthodes de marketing en phase avec les percées technologiques de l'Internet du futur. Pour eux, la multiplication des applications mobiles qui deviennent de plus en plus populaires comme le Streaming vidéo, risquent bien d'être la cause principale d'une éventuelle congestion du réseau des réseaux. En conclusion, il est évident que l'internaute est au centre de ce débat entre législateurs, régulateurs et opérateurs. Il devient ainsi le décideur de l'avenir du Net. C'est bien lui qui consomme les services et contenus diffusés. C'est pourquoi, la « net neutralité » devient alors un faux débat...

NAVIGATEURS

Extension du support de Chrome sur Windows 7

SUITE à la pandémie, beaucoup d'entreprises ont modifié leurs priorités IT notamment en matière de migration d'OS. En conséquence, Google a décidé d'allonger le support de son navigateur sur Windows 7 jusqu'au 15 janvier 2022. Initialement, la firme devait débrancher les mises à jour de Chrome sur Windows 7 le 15 juillet 2021. A noter que Microsoft a arrêté son support à Windows 7 au mois de janvier 2020, sauf si les entreprises payent un support complémentaire.

SÉCURITÉ DIGITALE

Tesla X piratée en quelques minutes

UN CHERCHEUR belge de l'université KU Leuven, Lennert Wouters, a découvert des failles dans la gestion du Bluetooth par la Tesla X. Ces vulnérabilités sont présentes à la fois dans le véhicule mais aussi dans le système de déverrouillage sans clé (key fob) du constructeur. En combinant l'ensemble des brèches, le spécialiste vidéo à l'appui a pu ouvrir une Tesla X en 90 secondes. Pour cela, il a eu besoin de récupérer le numéro d'identification de la voiture visible de l'extérieur (pare-brise ou tableau de bord) et d'un kit comprenant un Raspberry Pi tenant dans un sac à dos. Une fois ouvert le véhicule, il a pu en prendre rapidement le contrôle. Averti depuis le mois d'août, Tesla a corrigé les failles et va appliquer un patch sur l'ensemble du parc de Tesla X.

CONCOURS

L'Égypte, leader de « Huawei ICT Competition » dans le Cloud

HUAWEI TECHNOLOGIES Egypt a annoncé le succès du concours mondial Huawei pour son programme de formation pionnier en Égypte, ICT Talent Bank (iTB). L'entreprise applaudit les efforts des étudiants égyptiens pour avoir décroché la première place dans le domaine du « Cloud » et une deuxième place dans le domaine des « Réseaux », surpassant ainsi 150 équipes de plus de 82 pays à travers le monde. Le programme iTB vise à développer les compétences des jeunes générations dans le secteur des technologies digitales pour assurer la transformation numérique conformément à la vision d'Égypte 2030. Le programme se compose de trois phases : « Accès » qui vise à sélectionner des talents pour rejoindre le programme ; « Formation » par le biais de centres de recherche et développement en Chine et de Huawei Academy qui propose divers programmes de formation à distance puis « Emploi » pour offrir des opportunités d'emplois aux étudiants les plus talentueux.

BON À SAVOIR

Snapchat lance Spotlight

POUR ne pas laisser TikTok prendre le large ou Instagram avec Reels, Snapchat vient de lancer son fil de contenu vidéo, nommé Spotlight. Pour les utilisateurs, l'idée est de diffuser leurs créations plus largement sur un fil public, personnalisé automatiquement par l'algorithme en fonction des centres d'intérêt des spectateurs. A noter que les vidéos seront modérées avant diffusion.

DJAMEL BELMADI POSITIF AU COVID-19 (FAF)

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a été testé positif au Covid-19, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF), au lendemain de l'annonce de la contamination du président Kheireddine Zetchi. «Le président de la Fédération algérienne de football et les membres du Bureau fédéral souhaitent un prompt rétablissement aux quelques joueurs de la sélection nationale ainsi qu'au sélectionneur Djamel Belmadi qui ont été contaminés à la COVID-19», indique l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. Outre Zetchi et Belmadi, quatre internationaux algériens, à savoir Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/Allemagne), Yacine Brahimi (Al-Rayyan Sport/Qatar), Aïssa Mandi (Real Betis/Espagne) et Izzedine Doukha (Raed/Arabie saoudite) avaient été testés positifs au Covid-19 la semaine dernière, au retour du stage des «Verts», du Zimbabwe.

JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN : RÉALISATION DE CINQ FRESQUES MURALES

LA FINALISATION de cinq fresques murales représentant des athlètes et autres sites archéologiques de la capitale de l'Ouest du pays sont sur le point d'être finalisés en prévision des Jeux méditerranéens à Oran en 2022, a-t-on appris de Mokhtar Souaq, président de l'association culturelle de wilaya des arts modernes. Les cinq oeuvres artistiques seront prêtes dans un mois, a indiqué à l'APS le président de l'association chargée de la réalisation des fresques, signalant qu'elles seront installées à proximité du nouveau stade olympique de Belgaid, à l'est d'Oran, qui accueillera les compétitions de cet événement sportif méditerranéen. Les fresques murales, en fer plat et décorées de couleurs et de lumières, portent sur des photos d'athlètes de la ville d'Oran ayant remporté des distinctions aux niveaux national et international en football, en natation et en judo, a-t-il fait savoir. Ces tableaux de trois mètres de haut mettent également en exergue les sites archéologiques d'Oran, à l'instar du fort de Santa Cruz au mont du Murdjadjjo.

TENNIS / TOURNOI ITF DE MONASTIR : IBBOU ÉLIMINÉE EN QUARTS DE FINALE

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou a été éliminée vendredi d'un tournoi professionnel féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), après sa défaite en quarts de finale contre la Française Caorle Monnet 6-4, 5-7, 6-3. En effet, bien que classée tête de série N.6 de ce tournoi, l'Algérienne de 21 ans est tombée sur plus forte qu'elle cette fois-ci, car la Française de 18 ans est classée 14e mondiale au ranking de la Fédération internationale de tennis (ITF) et elle est tête de série N.3 de ce tournoi. Pour atteindre les quarts de finale, la championne d'Afrique junior de 2015 avait commencé par dominer la jeune Française Astrid Cirotte (5-7, 6-2, 6-4), avant d'enchaîner (6-4, 6-4) contre la Serbe Elena Milovanovic au deuxième tour. Dotée d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition, qui se déroule du 23 au 29 novembre sur surface rapide, a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial.

USM ALGER :

Bouziane Bebrebai (Entraîneur) : «Nous manquons de confiance sur le plan individuel»

L'entraîneur de l'USM Alger, Bouziane Benaraïbi, a estimé que son équipe a manqué de confiance «sur le plan individuel», pour expliquer la défaite concédée samedi au stade Omar-Hamadi face à l'ES Sétif (0-2), en ouverture du championnat de Ligue 1 de football, saison 2020-2021.»

Non, les joueurs ne sont pas sous pression, mais il s'agit d'un manque de confiance individuelle sur l'aspect technique, parfois avec le ballon et dans les déplacements. Je pense que le niveau de l'équipe peut être élevé avec les entraînements. Les joueurs sont appelés à élever leur niveau pour récupérer les points perdus et aller chercher une victoire lors du prochain match», a indiqué le coach usmiste dans une déclaration vidéo diffusée samedi soir sur la page officielle Facebook du club algérois. Rien ne va plus à l'USMA qui enregistre son deuxième revers de suite, huit jours après sa défaite en Supercoupe d'Algérie face au CR Belouizdad (1-2), au stade olympique du 5-Juillet. Dans la foulée de cette défaite, la direction a procédé au limogeage de l'entraîneur François Ciccolini, pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire de remise des médailles, à l'issue du match de Supercoupe. Il a été remplacé par son adjoint Benaraïbi.» La défaite n'est pas méritée, sur le contenu, sur ce qu'on cherchait à faire



avec le groupe. Ca a été difficile en première période, où nous avons subi quelques contres, mais dans la gestion du ballon et dans l'organisation, on a fait ce qu'on voulait faire. En deuxième mi-temps, nous avons joué dans le camp de l'adversaire. Nous avons manqué de lucidité dans les temps forts pour concrétiser nos actions.

CHAFIK AMEUR (DTN) :

«Zelfani n'a pas le diplôme requis pour exercer en Ligue 1»

LE DIRECTEUR technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football, Chafik Ameur, a indiqué samedi que l'entraîneur tunisien de la JS Kablie, Yamen Zelfani, n'est pas titulaire d'un certificat d'entraîneur «CAF A», et ne peut donc pas exercer ses fonctions sur le banc de la JSK cette saison, conformément aux règlements de la DTN en vigueur depuis trois ans. Dans une déclaration l'APS, Chafik Ameur s'est étonné de la poursuite du «feuilleton» de l'affaire du technicien tunisien Yamen Zelfani depuis la saison écoulée, bien que les règles soient claires à ce sujet. «Depuis notre arrivée à la tête de la DTN il y a trois ans, les entraîneurs activant en Ligue professionnelle doivent être titulaires du diplôme CAF A, pour obtenir une licence qui leur permet d'exercer», a

déclaré Cahfik Ameur.» Lors de la saison écoulée Zelfani avait fourni le diplôme CAF B, en contradiction avec les règlements en vigueur. Cette saison son dossier comportait une attestation du directeur technique national tunisien, assurant que Zelfani est diplômé universitaire, à savoir, un magistère en éducation physique et sportive», a-t-il ajouté. Avant son arrivée à la tête de la barre technique de la JS Kabylie, Zelfani avait dirigé le club de Dhofar d'Oman et El-Marreikh du Soudan. «Il y a une loi en vigueur entre les fédérations nationales, fondée sur la reconnaissance du certificat fédéral, parce que un diplôme universitaire est destiné à l'enseignement universitaire et non d'entraîner. Ce diplôme universitaire ne lui permet donc pas d'obtenir une licence d'entraîneur

dans le championnat d'Algérie», a expliqué le DTN. Avant de poursuivre : «Chaque fédération nationale a ses propres lois, parce qu'il n'existe pas de loi uniforme de la part de la Confédération africaine en ce qui concerne les certificats requis pour les entraîneurs des clubs professionnels. Par exemple, dans le championnat soudanais, les entraîneurs titulaires d'une licence CAF B peuvent travailler normalement». La JS Kabylie avait recruté Zelfani en janvier 2020 pour un contrat de trois saisons, en remplacement du technicien français Hubert Velud, avant que la DTN de la FAF ne bloque sa qualification. Lors de la première journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 1, disputée vendredi et samedi, la JS Kabylie a fait match nul face au CA Bordj Bou Arréridj (0-0).

Ligue 1 : Cinq autres clubs signent la convention tripartite

CINQ CLUBS de la Ligue 1 ont signé la convention tripartite avec la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) et un cabinet d'expertise, ainsi qu'une deuxième convention entre le Club sportif amateur (CSA) et la Société sportive par actions (SSPA), a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF). «La DCGF tient à féliciter les SSPA du NC Magra, de la JS Kabylie, de la JS Saoura, du WA Tlemcen et de l'US Biskra pour avoir satisfait tous les préalables, en remettant les 19 documents exigés, et surtout pour avoir procédé à la signature de la convention tripartite (DCGF/FAF - SSPA - Cabinet d'expertise) ainsi que la convention CSA - SSPA», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué diffusé sur son site officiel. Une démarche administrative qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'obtention de la Licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020-2021, tel que décidé par le Bureau fédéral de la FAF en janvier 2020. «La DCGF note avec satisfaction les efforts consentis par plusieurs clubs professionnels dans cette perspective et les félicite», indique

l'instance présidée par Réda Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) avait annoncé jeudi soir avoir procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour «non respect du dépôt des documents pour (l'obtention) de la licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet». La liste des clubs concernés et qui a été établie par la DCGF comporte le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein-Dey, l'AS Aïn M'lila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique Médéa, le CA Bordj Bou Arréridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'USM Bel-Abbès et le RC Relizane. La commission de discipline a accordé un délai de 45 jours, à compter du 26 novembre, pour permettre aux clubs de se conformer aux instructions de la FAF. Faute de quoi, elle «procédera à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction de points)», conclut l'instance dirigeante de la compétition.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 (1^{re} JOURNÉE) :

La JS Saoura et l’ES Sétif annoncent la couleur

Le NC Magra, la JS Saoura, l’US Biskra et l’ES Sétif n’ont pas raté l’opportunité de s’installer en tête du classement du championnat d’Algérie de Ligue 1 de football, lors de la 2^e vague de la 1^{re} journée de compétition jouée samedi qui a effacé les timides débuts de la 1^{re} partie disputée vendredi et qui s’est soldée par 4 nuls en autant de matches.

Toutefois, tous les regards étaient braqués sur l’affiche de cette journée inaugurale qui a opposé au stade Omar Hamadi , deux cadors de la compétition en l’occurrence, l’USM Alger et l’ES Sétif. Et contre toute attente, les «Aigles Noirs» ont attendu les cinq dernières minutes pour planter deux banderilles mortelles signées le jeune Mohamed El Amine Amoura aux (86e et 90e+1) et qui permettent à son équipe d’afficher clairement ses ambitions. Cette victoire ô combien précieuse a été acquise sur le terrain des Usmistes, non encore remis de leur défaite en Super-Coupe d’Algérie, samedi dernier devant le champion d’Algérie le CR Belouizdad (1-2).La JS Saoura est la 2e équipe avec l’ESS qui réalise la meilleure opération de cette journée en s’imposant hors de ses bases et plus précisément à Médéa. Un but tardif de Hamri (74e) permet aux hommes du Sud-Ouest algérien de démarrer en trombe leur saison.De son côté, le NC Magra vainqueur sur le fil de l’ASO Chlef (3-2) dans un match à vocation offensive, doit une fière chandelle au vieux baroudeur El Hadj Bouguèche, auteur du but victorieux dans le temps additionnel (90e + 1). Ses camarades Laïb (33e), Demane (61e) ont balisé le terrain, alors que le Chelifien Beldjillali, s’est contenté de partager la tête du classement des buteurs avec le Sétifien Amoura, en inscrivant deux penalties (55 et 84emes).Enfin, le derby de l’est algérien, entre l’US Biskra et la JS Skikda est revenu petitement aux locaux (1-0) sur un but inscrit par Othmani (72e), suite à une bévue monumentale du gardien skikdi, Abdelbasit Bouchareb. La 1re partie de la première journée entamée hier vendredi, s’est soldée rappelle t-on par quatre nuls, au cours desquels les équipes visiteuses (WA Tlemcen,



MC Oran, Paradou AC, et le CABB Arreridj) ont ramené un précieux point de leurs déplacements.Cette journée a été tronquée de deux matchs reportés à une date ultérieure : USM Bel-Abbès - MC Alger et AS Aïn M’lila - CR Belouizdad. Les deux clubs algérois sont engagés au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d’Afrique. Le MCA a réussi ce samedi a ramener un précieux nul (1-1) de son voyage au Bénin devant les Buffles du Borgou.

RÉSULTATS PARTIELS

ET CLASSEMENT :

O. Médéa - JS Saoura	0-1
NC Magra - ASO Chlef	3-2
US Biskra - JSM Skikda	1-0
USM Alger - ES Sétif	0-2
CS Constantine - WA Tlemcen	0-0
NA Hussein-Dey - MC Oran	1-1
RC Relizane - Paradou AC	1-1
JS Kabylie - CABB Arreridj	0-0
Reportées :	

USM Bel-Abbès - MC Alger
AS Aïn M’lila - CR Belouizdad

Classement:	Pts J
1. ES Sétif	3 1
— JS Saoura	3 1
— NC Magra	3 1
— US Biskra	3 1
5. MC Oran	1 1
— Paradou AC	1 1
— WA Tlemcen	1 1
— NA Hussein-Dey	1 1
— CS Constantine	1 1
— RC Relizane	1 1
— CABB Arreridj	1 1
— JS Kabylie	1 1
13. JSM Skikda	0 1
— O. Médéa	0 1
— ASO Chlef	0 1
— USM Alger	0 1
17. USM Bel-Abbès —	
— MC Alger —	
— AS Aïn M’lila —	
— CR Belouizdad —	

JS Kabylie : Youcef Bouzidi succède à Zelfani à la barre technique

LE TECHNICIEN algérien Youcef Bouzidi a été nommé samedi soir nouvel entraîneur en chef de la Jeunesse Sportive de Kabylie, en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, qui n’a pas réussi à obtenir sa licence d’exercer en Algérie et quitte le club à l’amiable, a appris l’APS de la direction du pensionnaire de Ligue 1 de football. Le technicien tunisien avait d’ailleurs dirigé son équipe des tribunes vendredi lors du nul concédé à domicile contre le CA Bordj Bou Arreridj (0-0) pour le compte de la première journée de Ligue 1. Le club du Djurdjura a publié ce samedi l’information sur son site officiel, avec à l’appui une photo de Bouzidi, en train de parapher son contrat, entre deux responsables du club dont le président Cherif Mellal. Cependant, la direction Kabyle n’a pas précisé la durée de ce bail, se contentant d’expliquer son choix pour Bouzidi par «la bonne impression» qu’il avait laissé à la JSK «pendant la saison 2017-2018». Une année difficiles pour les Canaris, qui venaient de traverser une grosse crise, mais Bouzidi avait réussi à sauver le club de la relégation, tout

en lui faisant atteindre la finale de la Coupe d’Algérie. Cette année encore, Bouzidi revient en pompier, car après ce premier match nul à domicile contre le CABBA, il semble avoir du pain sur la planche. De son côté, Nassim Ben Abderrahmane, directeur général sportif de la JSK a confirmé à l’APS le recrutement de l’entraîneur Youcef Bouzidi en remplacement du Tunisien Zelfani.»Nous avons trouvé un accord final avec Bouzidi qui va entamer officiellement ses fonctions demain dimanche. C’est quelqu’un qui connaît assez bien la maison pour avoir déjà travaillé à la JSK. c’est l’homme de la situation. Concernant l’objectif qui lui est assigné, c’est de jouer les premiers rôles en championnat tout en allant le plus loin possible en Coupe de la Confédération». «On voulait garder Zelfani, mais le problème lié à sa la licence d’entraîneur nous a poussé à résilier son contrat à l’amiable. Il s’est montré compréhensif. Il ne pouvait pas continuer à diriger l’équipe à partir de la tribune. Son départ était acté avant même le match face au CABBA».

CAF CL : BUFFLES FC 1-1 MC ALGER

Un nul et des regrets

LE MOULOUDIA d’Alger a réussi à arracher un bon match nul de son déplacement au Togo dans le cadre du match aller du tour préliminaire de la Champions League face au Buffles du Borgou. Mais force est de dire qu’il y a de quoi nourri des regrets pour les Vert et Rouge de la capitale qui auraient pu rentrer au bercail avec une belle victoire. L’équipe très offensive présentée par Nabil Neghiz a ouvert le score sur coup-franc à la 25e minute d’une tête de Rebiai sur un coup de pied arrêté de l’artificier Hachoud. Le

Mouloudia a bien tenu ensuite grâce à un excellent Boutaga dans les buts mais juste après avoir effectué trois changements toujours très offensifs à la 68e minute, le MCA va encaisser le but égalisateur par Akplogan dont la tête va se loger dans la lucarne opposée et malgré deux joueurs du Mouloudia, le ballon va franchir le ligne de justesse (71’).Les algériens devront ainsi faire la différence à Alger au match retour pour continuer dans la compétition.

R. S.

MANCHESTER CITY : TRIPLÉ DE MAHREZ CONTRE BURNLEY

L’INTERNATIONAL algérien Riyad Mahrez, auteur d’un triplé, a largement contribué au succès de Manchester City contre Burnley (5-0) samedi pour le compte de la 10e journée du championnat d’Angleterre. Aligné dans le onze de départ des Citizens, le capitaine des Verts s’est offert un triplé, avec un doublé dans la première demi-heure de jeu pour permettre aux siens de mener très vite 2-0.Il ouvre d’abord le score à la 6e minute sur une passe dans la surface de De Bruyne. Avant de doubler le score à la 26e, sur une touche de Walker, dans un angle fermé, il se débarrasse de deux défenseurs avant d’envoyer le ballon dans le filet opposé.Au retour des vestiaires, il marquera le 5e but des siens à la 69e minute. De Bruyne lance superbement Foden dans l’espace sur l’aile gauche, ce dernier centre fort au second poteau et Mahrez repend de la tête pour marquer. C’est le quatrième but de Mahrez cette saison après une première réalisation contre Leicester City, et le second triplé de sa carrière en Premier League après le premier en 2015 sous les couleurs de son ancien club les Foxes contre Swansea (5-0). Il est également le meilleur buteur de son équipe cette saison devant le Brésilien Gabriel Jesus (2 buts).A la faveur de ce succès, Manchester City remonte à la 8e place avec 15 points et un match en moins.

LIGUE DES CHAMPIONS D’AFRIQUE : L’ALGÉRIEN KARIM ARIBI TERMINE MEILLEUR BUTEUR

L’INTERNATIONAL algérien, Karim Aribi, a terminé meilleur buteur de la Ligue des champions d’Afrique de football 2019-2020 avec 11 réalisations, au terme de la finale 100% égyptienne de la compétition continentale, remportée vendredi soir par Al-Ahly face au Zamalek (2-1). Ayant rejoint le club français de Nîmes au début du mois d’octobre pour un contrat de trois ans en provenance de l’ES Sahel (Tunisie), l’attaquant de 26 ans n’a pas été dépassé au classement des buteurs de la compétition africaine des clubs.Aribi a inscrit ses 11 buts avec l’Etoile sportive du Sahel avant de quitter la Ligue des champions en quarts de finale contre le Wydad Casablanca. Le buteur algérien est suivi par l’attaquant égyptien du Zamalek, Mostafa Mohamed, auteur de 9 buts et Achraf Bencherki (Zamalek) avec sept réalisations.

ESS : DOUBLÉ DE AMOURA CONTRE L’USMA

LA PREMIÈRE journée de Ligue 1 Mobilis 2020/2021 a été marquée par le superbe doublé du jeune attaquant Mohamed Amine Amoura de Sétif, qui a fait plier à lui tout seul l’USMA chez elle par un doublé, quelques minutes après son entrée en jeu. Lancé la saison dernière par Nabil Kouki, cet attaquant de poche âgé de 20 ans, qui avait marqué son premier but en Ligue 1 face au CA Bordj Bou Arreridj en février dernier, s’est donc offert son premier doublé aujourd’hui. Le n°47 est entré en jeu à la 85e minute à la place de Ghacha alors que le score était de 0-0. Un autre coaching gagnant pour l’entraîneur de l’Entente ElKouki

OUM EL BOUAGHI

L'OAPTAT lance une campagne nationale de plantation de 100.000 arbustes

UNE CAMPAGNE nationale de reboisement a été lancée samedi à partir d'Oum El Bouaghi par l'Organisation algérienne pour le patrimoine, le tourisme et l'artisanat traditionnel (OAPTAT), visant à planter 100.000 arbustes à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué son président, Tarek Salhi.

Placée sous le slogan « L'arbre, patrimoine de notre nation, le tourisme notre patrie », cette campagne a débuté par la mise en terre de 200 arbustes à l'université Larbi Ben M'hidi avec le concours des services de la conservation des forêts et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2021, a déclaré la même source.

« Il s'agit de planter 100.000 arbres dans les 16 wilayas où l'OAPTAT compte des bureaux, et ce, avec le concours de la société civile et des services des forêts », a précisé M. Salhi qui a inscrit cette initiative qui cible des sites urbains et forestiers dans le cadre de la contribution à la promotion du tourisme domestique.

Cette campagne intervient également pour remédier aux atteintes portées contre le patrimoine forestier dont les incendies ayant touché ces derniers jours plusieurs wilayas, a-t-il ajouté, précisant que l'OAPTAT a institué un prix qui sera décerné au bureau de wilaya qui plantera le plus grand nombre d'arbustes.

SOUK AHRAS

7 écoles primaires dotées d'un système d'énergie solaire

LES SERVICES de la commune de Souk Ahras ont doté sept écoles primaires d'un système d'énergie solaire dans le cadre d'une première expérience en la matière, a indiqué hier, le président de l'assemblée populaire communale (P/APC) de cette collectivité, Mostefa Rouaïnina.

L'opération qui a nécessité 30 millions de dinars sur le budget de la commune concernera au total 15 écoles primaires, a précisé le même responsable, assurant que l'objectif est de contribuer à la transition vers une énergie propre, non néfaste à l'environnement et réduire parallèlement les charges financières occasionnées par les factures d'électricité.

Selon la même source, la commune a également consacré 70 millions de dinars, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour équiper les poteaux d'éclairage public de plusieurs axes routiers en lampes économiques, à l'instar de la RN 16 sur une distance de 3 km, ainsi que la route menant à Ouled Driss sur 3 km également en passant par la cité Hamma Loulou.

Un éclairage public à l'énergie solaire a été en outre mis en service le long de la route menant de la cité 400 logements de la ville de Souk Ahras en direction de la commune de Zaârouria en passant par le cimetière des chouchada sur une distance de 2,5 km, a indiqué le même responsable.

NAAMA

Raccordement de plus de 1700 foyers au réseau de gaz naturel depuis le début d'année

PLUS DE 1.700 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Naama dans les 10 mois de l'année en cours, a-t-on appris hier de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz.

Ces foyers ont été raccordés à travers la réalisation d'un réseau de distribution de 14 kilomètres portant le nombre de clients bénéficiaires de cette énergie à 42.528 dans la wilaya, a-t-on indiqué.

La wilaya a relevé une nette évolution en termes de distribution du gaz.

Les différents programmes ont permis de raccorder les communes, les villages et les sites classés zones d'ombre où cette énergie est nécessaire à l'investissement agricole et industriel, a-t-on souligné.

Par ailleurs, une campagne de sensibilisation lancée en novembre et s'étalant jusqu'à mars prochain se poursuit à travers les 12 communes de la wilaya de Naama, pour donner des conseils et des orientations sur l'usage sécurisé du gaz naturel, à travers notamment les cités d'habitation nouvellement raccordées, les marchés, les écoles et les mosquées, entre autres. **R.R**

EL TARF

La sensibilisation sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen soulignée

La sensibilisation et l'information sur l'importance d'un mode de consommation éco-citoyen, à même de satisfaire les principaux besoins des citoyens tout en minimisant les impacts sur l'environnement, a été soulignée lors d'une session de formation en ligne, initiée par le ministère de l'Environnement en collaboration avec le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), au profit de journalistes des wilayas d'El Tarf et de Tindouf.

Développant la thématique de la production propre et la consommation durable, M. Ouameur Makhoukh, ingénieur formateur au CNFE, a insisté sur l'importance de devenir « un éco-consommateur responsable préservant les mécanismes écologiques nécessaires au développement humain en vue de maintenir, voire améliorer, la qualité de vie des uns et des autres ». La consommation et la production durables ont pour but d'améliorer l'utilisation efficace des ressources tout au long du cycle de vie des produits, a-t-il expliqué, mettant l'accent sur le rôle des entreprises, des chaînes d'approvisionnement et des consommateurs individuels en tant qu'acteurs du développement durable.

La consommation responsable est respectueuse de l'environnement mais aussi de l'équité sociale et économique, a-t-il ajouté, insistant sur l'importance du travail d'information et de sensibilisation du citoyen, qui est « un vecteur de changement ».

Aussi, a-t-il signalé, l'urgence de la réduction de notre "empreinte écologique" en modifiant la façon de produire et de consommer les biens et les ressources.

L'intervenant a également relevé l'impact de la valorisation des sous-produits ainsi que la récupération et la



réutilisation sur place dans la consommation responsable.

Plusieurs concepts, dont « l'eco-efficacité, la prévention de la pollution et la production verte », ont été expliqués par l'intervenant, qui dans ce contexte, a évoqué les efforts déployés dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la production et de la performance environnementale pour le développement socio-économique global.

Les programmes de sensibilisation et de communication ciblant, consommateurs, producteurs et institutions ainsi que les programmes de formation en rapport avec les modes de consommation et production durables (MCPD) 2016/2030 en sus des préoccupations environnementales ont été parmi les

autres points développés par l'intervenant. « Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants », a-t-il tenu à souligner, rappelant que cette 11ème session de formation en ligne a permis de débattre cinq thématiques dans l'objectif de constituer un réseau de journalistes, qui se consacre à la médiatisation et à une meilleure sensibilisation des citoyens autour de thèmes liés à l'environnement.

Ouverte dimanche dernier, la session de formation a été clôturée jeudi par un appel à la multiplication de ce type de formation, destinée à approfondir les connaissances en environnement pour un meilleur traitement des sujets en rapport avec ce thème.

TÉBESSA

Création d'une commission mixte de suivi de la démolition des constructions illicites

UNE COMMISSION mixte regroupant plusieurs secteurs sera créée dans la wilaya de Tébessa pour suivre l'opération de démolition des constructions illicites situées dans le périmètre de l'aéroport Larbi Tébessi, au chef-lieu, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.

A ce propos, le wali, Mohamed El Baraka Dahadj, a appelé à la création de cette commission mixte qui sera chargé de suivre la concrétisation des décisions de démolition des constructions illicites qui entourent l'aéroport Larbi Tébessi, afin de le réhabiliter et de le renforcer, à moyen terme, avec l'ouverture de nouvelles lignes domestiques, a déclaré la même source.

La commission renferme des représentants de plusieurs secteurs, dont le transport, les travaux publics, les services de sécurité, de la daïra et ceux de la commune de Tébessa, des

attachés au cabinet du wali et des membres de l'assemblée populaire de wilaya, a fait savoir la même source.

Cette opération qui permettra de démolir pas moins de 50 logements illicites situés à proximité de l'aéroport de Tébessa, vise à protéger cette structure de l'expansion urbaine aléatoire, a indiqué la même source, soulignant qu'un projet est en cours d'élaboration en coordination avec le ministère de tutelle pour inclure des vols supplémentaires de et vers cette wilaya frontalière. L'aéroport Larbi Tébessi, autrefois aéroport international, a enregistré plusieurs vols en direction de l'Arabie Saoudite et de plusieurs autres pays.

Il compte actuellement 7 vols par semaine reliant Tébessa et Alger via la compagnie Air Algérie, en plus de vols mensuels au profit des travailleurs du groupe Sonatrach par le biais de la compagnie Tassili Airlines, a-t-on conclu.

EL TARF

Arrestation de deux passeurs à El Chatt

LES SERVICES de la sûreté de wilaya d'El-Tarf ont mis fin aux agissements de deux passeurs de candidats à l'immigration clandestine au niveau de la commune côtière d'El Chatt, a-t-on appris hier, du chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Exploitant une information faisant état de la planification de traversées clandestines proposées par deux passeurs issus de la même famille, dont un récidiviste, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés coupables, a déclaré le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Agés entre 20 et 30 ans, les deux mis en cause qui proposaient des traversées illégales par voie maritime, ont été appréhendés suite à l'arrestation d'un candidat à l'immigration clandestine qui a fait état du recours aux « services » proposés par les deux frères en contrepartie de sommes conséquentes, a-t-on précisé.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan qui les a poursuivis pour planification de traversées clandestines, les deux passeurs ont été placés sous mandat de dépôt, a conclu la même source.

VITRINES DE MAGASINS FERMÉS À NEW YORK

Œuvres d'art en exposition

Des artistes ont investi les vitrines vides et les locaux de magasins à New York, fermés en raison de la pandémie, afin de gagner en visibilité tout en revitalisant des rues commerçantes abandonnées.

Le dessinateur Sir Shadow crée actuellement ses œuvres au sein d'une ancienne boutique de meubles à Manhattan, il est aidé par l'association Chashama qui depuis 25 ans persuade des propriétaires d'offrir temporairement leurs locaux vacants à des artistes en difficulté pour qu'ils s'en servent de studio et de lieu d'exposition. La fermeture de milliers de commerces et de restaurants cette année à cause du virus, conjuguée à la difficulté qu'ont les propriétaires à louer ces lieux vacants a permis à l'organisation d'élargir son périmètre d'action. Chashama dispose déjà de 150 studios, elle prévoit ainsi d'occuper 100 nouveaux espaces d'ici l'année prochaine. D'après Anita Durst, fondatrice et directrice artistique de l'association, « il y a davantage de lieux disponibles et beaucoup plus de lieux que les gens sont prêts à nous donner en ce moment ». Les artistes prennent possession de l'espace gratuitement et bénéficient de la totalité des recettes des ventes, un cadeau du ciel dans une ville comme New York où les loyers des surfaces commerciales sont exorbitants et où les galeries prennent habituellement une commission, rapporte l'Agence France presse. Les propriétaires gagnent aussi au change dans ce dispositif qui voit les artistes quitter les lieux une fois l'espace loué.

Une initiative similaire a vu le jour dans le quartier huppé de l'Upper West Side où les façades de l'artère commerciale Columbus Avenue exposent désormais les travaux d'artistes locaux. Peintures à l'huile, toiles à l'acrylique et photographies ornent les vitrines des magasins aux côtés de panneaux « Espace commercial disponible » dans le cadre de l'exposition Art on the Ave, qui s'achèvera le 31 janvier. L'idée a germé en juin dans la tête de trois enseignants dont Barbara Anderson, qui ne supportait plus la triste vue des boutiques fermant les unes après les autres à mesure que



la pandémie submergeait New York. Lance Johnson est l'un des 40 artistes à figurer dans l'exposition. Les passants s'arrêtent pour prendre en photo sa toile aux couleurs vives We the People, estimée à 3.500 dollars, et pressent leur nez contre la vitre pour lire la notice qui l'accompagne. Pour le peintre de 45 ans, c'est d'autant plus important qu'il s'agit de lutter contre l'idée que « New York est mort. Ce n'est pas vrai. Nous sommes encore là, nous nous battons et

c'est important de le faire savoir ». Pour Sir Shadow, qui a accroché illégalement ses toiles aux grilles de jardins publics avant de rejoindre le programme de Chashama, ce type d'initiatives apportera une visibilité durable aux artistes, « une fois que les gens prennent l'habitude de voir ces espaces occupés, qu'ils comprennent l'intérêt et voient la beauté de la chose, on ne peut pas revenir en arrière ».

R. C

NOUVELLE APPLICATION MOBILE CULTURELLE

Une application mobile culturelle sera lancée «prochainement»

par la direction de la Culture et des arts de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette application, dont le lancement rentre dans le cadre des orientations du gouvernement et du ministère de la Culture et des Arts pour la digitalisation des différents secteurs et la mise en ligne d'activités culturelles, répond aux exigences actuelles de numérisation, fortement exprimées durant la période de confinement partiel préventif contre la Covid-19, a expliqué la directrice locale du secteur, Nabila Goumezi. Elle a affirmé que cette application culturelle pour mobile « va servir de plateforme numérique qui va offrir divers services culturels et permettra à ses usagers d'être à jour et au cœur de l'action culturelle ». Afin de créer la base de données de cette application, un appel est lancé par la direction locale de la Culture et des arts à l'ensemble des artistes, auteurs, associations culturelles, maisons d'édition, promoteurs de spectacles, studios d'enregistrement et à tous les acteurs culturels, à s'inscrire en remplissant un formulaire mis à leur disposition sur le site de cette institution et sur les réseaux sociaux. Selon Mme Goumezi, « la base de données permettra de connaître de manière exhaustive le nombre d'artistes et autres intervenants dans le secteur culturel au niveau local et d'élaborer un catalogue qui mettra en exergue le potentiel de la famille artistique et du mouve-



ment associatif de la wilaya. Cette application mobile « sera une sorte de réseau pratique qui permettra aux artistes et partenaires du secteur, dont la presse, de rester en contact de manière permanente entre eux et avec la direction de la Culture, ce qui facilitera la communication instantanée avec eux pour toute démarche les concernant, tout en encourageant la création et la créativité ».

R. C

UN PRIX POUR OBJECTIF HIRAK EN INDE

LE COURT métrage documentaire Objectif Hirak du journaliste Redha Menassel a remporté samedi le Prix du meilleur montage au Buddha International Film Festival qui s'est tenu dans la ville indienne de Pune. Sorti en 2019, ce documentaire propose de revenir sur près d'une année de manifestations à travers le regard de cinq photographes algériens. Le documentaire confronte les clichés les plus marquants et les impressions des photographes Dihia Gaci, Sofiane Bakouri, Ahmed Ait Issad, Mohamed Bouzidi et Midou Baba Ali. Depuis sa sortie, ce documentaire enchaîne les participations à différents festivals internationaux à l'image du Festival lumières d'Afrique (France), du Panorama international du court métrage (Tunisie), du Festival international du cinéma numérique (Bénin), ou encore de la Semaine internationale du 1er film (Cameroun). Le Buddha International Film Festival vise à promouvoir les cinémas du monde entier pour encourager le dialogue entre les cultures et les échanges entre les professionnels du septième art.

PONTS Cycle de rencontres culturelles algéro-espagnol jusqu'au dimanche 20 décembre, en ligne. Le vendredi 04 décembre, 10h30-12h. Atelier de narration audiovisuelle La ville qui habite en moi par Ro Caminal (session 2). Création d'une narration personnelle et subjective à partir de sélections d'images, abordant le sujet de la ville.

Le mardi 15 décembre... Comment écrire un scénario pour le cinéma ? Atelier de Maxi Velloso. Scénariste et réalisateur. Clés et bases de la réalisation d'un scénario et d'une écriture cinématographique.

Consulter : facebook.com/InstitutoCervantesdeArgel

BANDE DESSINÉE Exposition Machine à bulles. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 24 décembre. Scénaristes, dessinateurs, éditeurs et producteurs français s'emparent aujourd'hui des nouvelles technologies et travaillent à produire des œuvres d'un genre nouveau...

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyt (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

LIRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazairi (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

ESPACE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.



Les experts ont expliqué l'apparition du monolithe en acier dans le désert de l'Utah, aux États-Unis, qui serait une référence à un film de science-fiction. Il s'agit en fait d'une œuvre d'art, relate The Daily Mail.

Le mystère du monolithe en acier découvert dans un désert aux USA a été percé

La colonne métallique récemment repérée le 18 novembre dans un désert de l'Utah, dans l'ouest des États-Unis, est une œuvre de l'artiste minimaliste John McCracken, décédé en 2011, a annoncé le journal The Daily Mail. John McCracken est connu pour sa peinture minimaliste, ainsi que pour ses sculptures en forme de pyramides, d'obélisques, de cubes et de dalles. Il a résidé au Nouveau-Mexique, État voisin de l'Utah. Toutes ses œuvres sont exposées dans des galeries, c'est la première installation «de rue» attribuée à cet artiste. D'aucuns en ont supposé que l'objet de l'Utah n'avait pas été créé par McCracken mais par un

imitateur. Mais les experts en art ont confirmé l'authenticité de l'œuvre, selon le journal. Après une étude des cartes satellites, des internautes sont parvenus à la conclusion que le monolithe est apparu dans le désert en 2015. Son emplacement exact est tenu secret pour ne pas attirer les foules.

Monolithe en acier au milieu d'un désert
Le monolithe métallique haut de 3 à 3,5 mètres a été découvert le 18 novembre par une équipe de biologistes du département de la sécurité publique de l'Utah, qui survolait en hélicoptère une zone désertique pour compter les mouflons.

Les spécialistes se sont posés escale non loin de cet endroit pour prendre en photo la colonne brillante plantée dans le sol d'une crique de roches rouges. La mise en ligne de photos et d'une vidéo du monolithe a fait que les internautes se sont perdus en conjectures. Certains supposaient qu'il s'agissait d'une installation d'origine extraterrestre, alors que d'autres croyaient que le monolithe avait été installé par des amateurs du film de science-fiction 2001: l'Odyssée de l'espace, réalisé par Stanley Kubrick et fondé sur un scénario co-écrit par Kubrick et Arthur C. Clarke.

Sur le point d'être embaumé, il revient à la vie après trois heures dans la morgue



ADMIS INCONSCIENT dans un hôpital kényan, cet homme de 32 ans a été déclaré mort puis transféré à la morgue. Un employé y était déjà prêt à procéder à l'embaumement lors qu'il a remarqué des signes de vie. Un habitant de la province kényane de la vallée du Rift a été transféré à la morgue d'un hôpital local et c'est seulement là qu'un employé responsable de l'embaumement s'est aperçu que l'homme n'était pas mort, écrit le quotidien Standard.

Âgé de 32 ans et souffrant d'une maladie chronique, Peter Kigen a perdu conscience dans l'après-midi du mardi 24 novembre alors qu'il était chez lui et a été immédiatement conduit à l'hôpital de la ville. Quelques heures après son admission, il a été transféré à la morgue. «Vers 19h45 j'ai appris que mon frère était mort. Une infirmière m'a dit qu'il était mort bien avant que nous l'ayons amené à l'hôpital», a expliqué son frère Kipkurui. Cependant, à 22h30, lors la

famille attendait l'embaumement du corps, l'employé de la morgue a constaté que l'homme était vivant. «L'embaumeur a appelé à la morgue et nous l'avons vu faire des mouvements. Nous étions choqués. Nous ne pouvions pas comprendre comment ils pouvaient déplacer une personne encore en vie dans la morgue», a poursuivi Kipkurui.

Peter Kigen, interrogé par des journalistes dimanche dans son lit d'hôpital, ne comprend pas comment le personnel a pu le déclarer mort. Il est tout de même ravi d'être vivant et veut désormais consacrer sa vie à l'évangélisation.

Une erreur médicale?

Un responsable de l'hôpital ne croit pas qu'il se soit agi d'une faute du personnel qui, selon lui, était surchargé d'autres patients dans un état critique le jour de l'incident. Il a en outre accusé la famille de l'homme de ne pas avoir attendu l'attestation de décès et déclaré que c'était elle qui avait décidé de l'envoyer à la morgue.

Près de 900 tonnes de glace nettoyées d'un pont dans l'Extrême-Orient russe après une tempête de neige



RUSSIE Suite à une tempête de neige qui a frappé la semaine dernière le territoire du Primorié, une région de l'Extrême-Orient russe, environ 900 tonnes de glace ont été nettoyées du pont à haubans de l'île Rousski, rapporte le gouvernement local. La circulation sur le pont a été suspendue.

Près de 900 tonnes de glace formées lors d'une tempête de neige ont déjà été enlevées du pont à haubans de l'île Rousski, située dans le golfe de Pierre-le-Grand, en face de la ville de Vladivostok, indique le 25 novembre le gouvernement du territoire du Primorié.

«890 tonnes de glace ont déjà été enlevées du pont de l'île Rousski. Il reste à nettoyer environ 1.000 tonnes de plus», fait savoir le gouvernement local.

Afin de nettoyer le pont, le gouvernement a eu recours à des grimpeurs industriels. Actuellement, 10 spécialistes s'occupent du processus.

«Le travail est très difficile et laborieux, car les grimpeurs industriels doivent travailler à une hauteur de plus de 120 mètres, c'est la hauteur des pylônes du pont», expliquent les spécialistes de l'organisation qui gère le pont, dont les propos sont cités dans un communiqué du gouvernement du Primorié. Les images impressionnantes du travail des grimpeurs se sont largement répandues sur les réseaux sociaux.

La circulation suspendue

Suite à une chute de glace depuis les câbles survenue le 21 novembre, la circulation sur le pont vers l'île Rousski a été suspendue. Elle n'est toujours pas autorisée. Dans la foulée, les autorités ont organisé un ferry avec une capacité de 20 voitures qui emmène les gens sur le continent. La navette circule toutes les deux heures. La date approximative de la réouverture du pont est pour le moment fixée au 27 novembre, à en croire un communiqué

Deux valises contenant des documents allemands datant des années 40 découvertes en Dordogne



UNE HISTOIRE INSOLITE a été racontée par la gendarmerie de la Dordogne le 24 novembre: deux valises contenant des documents datant des années 40 ont été découvertes dans un pré à Monpazier. Les propriétaires ont été retrouvés en Allemagne. Une découverte impressionnante pour les historiens. Deux vieilles valises contenant différents documents ont été retrouvées dans un pré à Monpazier en Dordogne, indique un communiqué de la gendarmerie de la Dordogne publié sur Facebook le 24 novembre. Les documents trouvés appartiennent à une famille allemande dont le patronyme s'est d'ailleurs avéré très commun outre-Rhin. Les valises contenaient notamment «de nombreuses photographies historiques, des documents médicaux, d'identité et de recherche, des documents historiques dont un livret militaire appartenant visiblement à une famille allemande et datant des années 40», précise la gendarmerie de la Dordogne. Afin de retracer les propriétaires de ces deux valises, les gendarmes ont contacté le Centre de coopération policière et douanière de Kehl en Allemagne, non loin de Strasbourg.

Alexa peut désormais lire dans vos pensées

Technologie : Les ingénieurs d'Alexa ont développé une nouvelle fonctionnalité qui permet à l'assistant virtuel de deviner les demandes des clients avant même qu'ils ne les verbalisent.

Les ingénieurs d'Amazon sont en train de modifier l'algorithme d'Alexa pour aider l'assistant virtuel à deviner les demandes des utilisateurs, et lui proposer de les résoudre, avant même que la demande ne soit formulée.

Après qu'on lui aura demandé, par exemple, combien de temps une tasse de thé devrait être infusée, Alexa pourra proposer de régler une minuterie pour le nombre de minutes recommandé.

Les ingénieurs d'Alexa, Anjishnu Kumar et Anand Rath, ont expliqué dans un article de blog poursuivre leurs efforts pour rendre les interactions avec l'assistant virtuel aussi naturelles que possible.

UN PAS DE PLUS VERS UNE INTERACTION NATURELLE

Discuter avec Alexa devrait être aussi naturel que de parler à un autre être humain, expliquent les ingénieurs, et permettre à la technologie d'anticiper ce qui va suivre dans la conversation est essentiel pour permettre un flux de dialogue fluide. « Maintenant, nous faisons un pas de plus vers une interaction naturelle avec une capacité qui permet à Alexa de déduire les objectifs latents des clients, objectifs qui sont implicites dans les demandes des clients mais pas directement exprimés », décrivent les ingénieurs.

Atteindre ce degré d'intelligence pour un assistant virtuel est difficile, et nécessite un certain nombre d'algorithmes sophistiqués. Pour déterminer quel pourrait être le but latent, Alexa doit analyser les multiples caractéristiques des demandes des utilisateurs, et les comparer aux modèles d'interaction antérieurs.

Le modèle doit apprendre des comportements des clients, en se rappelant par exemple que les utilisateurs qui demandent combien de temps le thé doit être infusé demandent souvent ensuite qu'un minuteur soit réglé pour ce temps. Le processus de création d'une suggestion de suivi basée sur les informations qu'Alexa a identifiées dans la première demande n'est pas moins difficile. L'algorithme doit recueillir une compréhension contextuelle des mots prononcés



par l'utilisateur, afin de transmettre l'information de manière structurée pour la prochaine compétence à utiliser. Les ingénieurs d'Amazon ont développé un « modèle de report de contexte » pour permettre la transition.

DISPONIBLE POUR L'HEURE AUX ETATS-UNIS

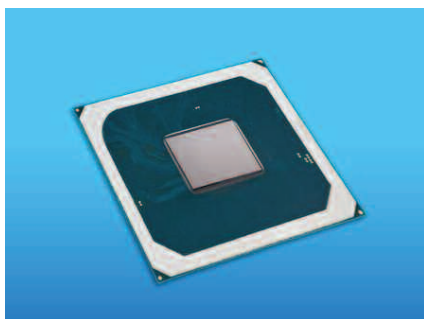
L'une des tâches les plus difficiles consistait à déterminer si l'assistant virtuel devait ou non remettre en question les intentions des utilisateurs. « Nos premières expériences ont montré que tous les contextes de dialogue ne sont pas bien adaptés à la découverte d'un but latent », précisent les experts.

Lorsqu'un client demandait une « recette pour le poulet », par exemple, l'un de nos premiers prototypes répondait incorrectement en demandant :

« voulez-vous que je joue des sons de poulet ? » Les ingénieurs ont utilisé un modèle de deep learning qui tient compte de divers éléments dans le dialogue avec le client avant de décider si une suggestion doit être déclenchée ou non. L'algorithme effectue une évaluation basée sur des facteurs allant du texte du dialogue aux comportements antérieurs des utilisateurs envers l'assistant virtuel, y compris la fréquence à laquelle ils s'engagent avec les suggestions multi-compétences d'Alexa.

Mais bien que les ingénieurs d'Alexa aient insisté sur le fait que l'algorithme ne suggère un suivi que lorsqu'il trouve le contexte adéquat, il est facile d'imaginer à quel point Alexa pourrait devenir envahissant si la technologie est défectueuse. Si Alexa se trompe dans le contexte des questions des utilisateurs et commence à remettre en question des demandes non pertinentes, la technologie pourrait devenir une nuisance pour eux. Pour l'instant, la nouvelle fonctionnalité est disponible pour les clients d'Alexa en anglais aux Etats-Unis, et son activation ne nécessite aucune procédure particulière.

Intel lance son GPU pour centre de données, en mettant l'accent sur le cloud gaming sous Android



INTEL a également annoncé que la version gold des boîtes à outils Intel oneAPI sera livrée en décembre.

Intel a lancé sa première unité de traitement graphique (GPU) pour les centres de données, le Intel Server GPU, qui est basé sur l'architecture Xe-LP et est conçue spécifiquement pour le cloud gaming sous Android à haute densité et faible latence et la diffusion de médias en continu.

Le géant des puces a présenté cette offre comme faisant partie de sa stratégie Xe. Avec la croissance exponentielle des données, Intel

précise que les CPU nécessitent un changement d'orientation vers un mélange d'architectures entre CPU, GPU, FPGA et autres accélérateurs. Intel décrit cela comme sa vision "XPU".

« Nous sommes en train de passer du CPU au XPU », souligne Raja Koduri, vice-président senior et architecte en chef d'Intel, et directeur général de l'architecture, des graphiques et des logiciels d'Intel, à la presse. « Notre architecture CPU a permis à Intel de jouer son rôle dans le monde de l'informatique, mais nous savons que les charges de travail ont évolué et nous nous efforçons de maîtriser d'autres architectures XPU qui sont super efficaces pour le graphisme, les médias et l'IA, la mémoire, la sécurité et les réseaux. »

Plus de 100 utilisateurs simultanés

Raja Koduri affirme que le lancement du GPU Intel pour serveurs est une nouvelle étape dans l'extension de l'offre d'Intel à l'ère du XPU. Le GPU Intel Server est basé sur l'architecture Xe-LP et offre une conception SoC discrète et à faible consommation d'énergie, avec un pipeline de 128 bits de large, et 8 Go de mémoire DDR4 intégrée à faible consommation.

Lynn Comp, vice-présidente du groupe des plateformes de données d'Intel et directrice

générale de la division de l'infrastructure visuelle et de la stratégie NPG, explique que l'intégration de quatre GPU de serveurs Intel sur une carte PCIe Gen 3.0 de trois quarts de longueur et de pleine hauteur, signifie que le nouveau matériel pourra prendre en charge plus de 100 utilisateurs simultanés de jeux Android dans le cloud dans un système typique à deux cartes et jusqu'à 160 utilisateurs simultanés, selon le titre du jeu et la configuration du serveur.

Intel travaille également avec divers partenaires de logiciels et de services, dont Gameworks, Tencent Games et Ubitus, pour mettre le GPU Intel Server sur le marché.

« En utilisant les GPU Intel Server avec les processeurs Intel Xeon Scalable, les fournisseurs de services peuvent augmenter la capacité graphique séparément du nombre de serveurs, en prenant en charge un plus grand nombre de flux et d'abonnés par système », selon la société. Le GPU du serveur Intel basé sur Xe-LP est maintenant disponible.

Une version gold de oneAPI livrée le mois prochain

Intel a également fait le point sur ses boîtes à outils oneAPI. Annoncée pour la première fois lors du salon Super Computing 2019, l'initiative industrielle oneAPI est la vision d'Intel pour

un « modèle de programmation unifié et simplifié à architecture croisée, qui fournit des performances sans compromis sans verrouillage propriétaire tout en permettant l'intégration du code existant ».

Intel précise qu'avec oneAPI, les développeurs peuvent choisir la meilleure architecture pour le problème spécifique qu'ils essaient de résoudre sans avoir besoin de réécrire le logiciel pour la prochaine architecture et plateforme. La version gold des boîtes à outils Intel oneAPI commencera à être livrée en décembre, et sera disponible gratuitement, localement et dans le DevCloud d'Intel, ainsi que des versions commerciales qui incluent un support mondial par les ingénieurs conseils techniques d'Intel.

Intel ajoute qu'elle va également faire passer immédiatement les suites d'outils Intel Parallel Studio XE et Intel System Studio à ses produits oneAPI.

« Aujourd'hui est un moment clé dans notre ambitieux voyage avec OneAPI et XPU », assure Raja Koduri.

« Avec la version gold de nos boîtes à outils oneAPI, nous avons étendu l'expérience des développeurs des bibliothèques et outils de programmation CPU familiers pour inclure nos architectures vectorielles, matricielles et spatiales. »

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA

Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJ

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

**CONTACTEZ AUSSI
ANEP**
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba

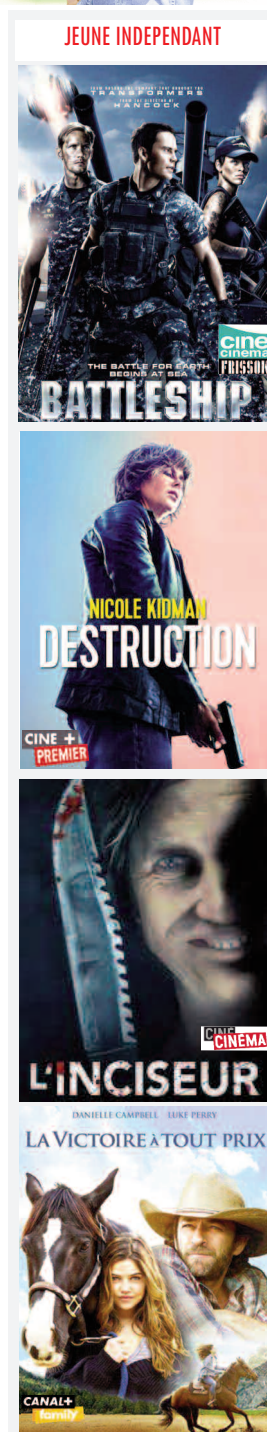
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
**Mob. :
(0662) 18.41.81**
**Fax :
(038) 80.20.36**
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
**Tél. :
(026) 22.95.62**
**Fax :
(026) 22.95.62**
• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,

Constantine
**Tél-Fax :
(031) 66.32.64**
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
**N° Tél :
034-12-66-21**
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
**Tél. :
(024) 43.60.26**

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.

Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.



télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00	Téléfilm sentimental Episode 1 et 2 Coup de foudre sur un air de Noël	TF1
21h00	Série de suspense (2018 - Grande-Bretagne) Bodyguard	2
20h00	Téléréalité L'amour est dans le pré	6
21h00	Série dramatique (2020 - Espagne) Patria	CANAL+
21h00	Cinéma - Film fantastique Etats-Unis - 2013 Thor : le monde des ténèbres	W9
20h00	Cinéma - Film de science-fiction Etats-Unis - 2012 Battleship	CINE + FRISSE
21h00	Série humoristique France - 6 saisons - 347 épisodes Kaamelott	6ter
21h00	Cinéma - Film policier Destroyer	CINE + PREMIER
21h00	Cinéma - Film d'action Bastille Day	C8
21h00	Cinéma - Thriller L'inciseur	CINE + CINEMA
20h00	Cinéma - Biographie Australie - 2019 La victoire à tout prix	CANAL+ family
21h00	Cinéma - Film de science-fiction Etats-Unis - 1980 Star Wars Episode V : l'Empire contre-attaque	TMC



la chaine

CANAL+
SERIES

Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
Saison 7 - Épisode 5: Debbie
Brooklyn Nine-Nine

Lorsque de la cocaïne et des armes sont dérobées dans l'armoire où sont enfermées toutes les preuves, les membres du commissariat commencent à mener une enquête interne pour démasquer le coupable. Jake et Rosa, quant à eux, élaborent un plan pour capturer le chef de la mafia à qui appartient les preuves tandis qu'Amy et Holt mettent la main sur le journal intime de Debbie...

22h32 **Série humoristique**
(2020 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 5: No Dad
Breeders

En préparant le petit-déjeuner Ally et Paul constatent que Sprout, la gerbille de la famille, est mort dans sa cage. Paul a la lourde tâche d'annoncer la triste nouvelle à Luke et Ava. Michael lui conseille d'acheter exactement le même animal afin de ne pas traumatiser les enfants en abordant le sujet de la mort.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	05:52	12:18	14:54	17:17	18:40	05:56	12:23	15:00	17:23	18:45	06:10	12:37	15:14	17:36	18:59	05:55	12:28	15:16	17:39	18:56	06:17	12:44	15:22	17:45	19:06	06:21	12:49	15:27	17:50	19:12	06:24	12:52	15:31	17:54	19:15

LE JEUNE

N° 6852 — LUNDI 30 NOVEMBRE 2020

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



	Maximales	Minimales
Alger	19°	12°
Oran	22°	8°
Constantine	16°	8°
Ouargla	20°	8°

OULED DJELLAL

Une région à fort potentiel économique et culturel

Ouled Djellal se situe à la porte du Grand Sud, une centaine de kilomètres à l'ouest de Biskra. Sa terre n'est pas sablonneuse, au contraire, elle est fertile à toute sorte de production agricole et d'élevage. Ouled Djellal est aussi un foyer culturel légendaire.



Le sol de cette région est extrêmement favorable grâce à un fort ensoleillement et à l'absence de pollution. La culture des arbres fruitiers, des grenadiers en particulier, mais surtout du palmier dattier y prospère. Pour les habitants de Ouled Djellal, le palmier est leur raison de vivre. Ils le soignent comme s'il était un membre de la famille. Le palmier, généreux et fidèle à ces soins attentifs, donne ses meilleurs fruits, en particulier la deglet nour, la plus belle qualité au monde. La récolte a été excellente cette année et la saison se termine bientôt. Elle a déjà commencé en septembre, après les chaleurs torrides de l'été, élément essentiel au murissement

de la datté. Ouled Djellal possède à son actif une autre richesse, celle de l'élevage du mouton, réputé pour sa qualité supérieure. Les pâturages de son sol sont en effet d'une qualité rare pour l'élevage du mouton. Ouled Djellal pourrait encore augmenter son cheptel et devenir le numéro un mondial de cette race raffinée du mouton. Ce serait une richesse économique dont l'Algérie a bien besoin. L'agriculture serait encore plus florissante compte tenu des excellentes conditions climatiques de la région. C'est le point fort que tout investisseur doit savoir. Ouled Djellal a un imposant potentiel culturel. C'est ici qu'a vécu Hizia, la figure légendaire de la poésie

algérienne. Comme Romeo et Juliette couple au destin tragique, Hiziz a vécu la même aventure amoureuse, avec un jeune homme de la région. Leur famille étaient ennemies, leur interdisant et leur noircissant leur bonheur. Le drame de Hizia a soulevé l'émotion et le sens de créativité des artistes de l'horizon, dramaturges, écrivains, poètes, musiciens, réalisateurs de cinéma. Hizia a sa dernière demeure à 4km de Ouled Djellal, morte de chagrin à vingt ans. Ouled Djellal a vu la naissance de grand penseurs particulièrement des théologiens. De nos jours, elle a été le lieu de naissance du professeur abderrahmane Ben Bouzid actuellement ministre de la santé.

Il était auparavant chef de servir au Chu de Benaknoun. Très attaché à ses racines, le professeur Abderrahmane Ben Bouzid, se faisait un devoir de consacrer un mois de congé pour venir soigner les habitants de Ouled Djellal. Ils sollicitaient cet effet ses collègues pour venir bénévolement le soutenir dans cet acte de générosité. Les gens d'Ouled Djellal sont heureux, vivant centenaires avec une alimentation bio. Le ciel de la région est limpide scintillant la nuit de mille étoiles. A part deux mois froids en hiver et un trimestre de chaleur torride en été, le climat est paradisiaque, surtout à partir de février où s'installe déjà printemps.

Kamel Cheriti

AADL 2

Plus de 63 000 souscripteurs ont fait le choix du site

L'AGENCE nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a fait état dimanche de plus de 63.000 souscripteurs ayant fait le choix du site à travers la plateforme numérique depuis le lancement de l'opération hier samedi. «Depuis le lancement de l'opération du choix du site sur le portail numérique WWW.AADL.COM.DZ, l'AADL fait état de 63.182 souscripteurs ayant fait le choix du site au niveau de 33 wilayas», indique l'Agence dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. En chiffres, un total de 36.192 souscripteurs à Alger ont fait le choix, soit 75%, contre 42% à Bejaia, tandis qu'à Oran 2.225 souscripteurs se sont affichés leur vœu, à Sétif 3.010 et à Skikda 2.680. «L'opération du choix du site est ouverte jusqu'à ce que l'ensemble des souscripteurs aient fait leur choix», précise la même source. Samedi, l'AADL a lancé la dernière opération de choix du site au titre du programme AADL 2 au profit de 101.891 souscripteurs dans 33 wilayas. A noter que la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre, au lieu du 30 préalablement fixé, «le site étant techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais, dans l'espoir de permettre aux souscripteurs d'effectuer leur choix aisément en profitant du week-end», a-t-il expliqué. Le quota de logements proposé au choix à Alger seul inclut 44.457 unités. Selon le DG de l'Agence, Tarek Belaribi, la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre étant donné que «le site électronique est techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais». M. Belaribi a fait remarquer que «partout dans les sites proposés, les travaux de réalisation ont débuté depuis quelques mois déjà», avait-il précisé.

M. B.

GRIPPE SAISONNIÈRE À MÉDÉA

Caravane de vaccination dans les zones d'ombre

LE COUP d'envoi d'une caravane médicale de vaccination contre la grippe saisonnière a été donné hier matin par le wali, Djahid Mous, en présence de nombreux responsables et élus et des cadres des secteurs concernés par l'opération de vaccination. La caravane médicale, composée de personnels soignants de la direction de la santé et de la population, de la direction de la protection civile et de la direction de l'action sociale, s'est ébranlée le matin du siège de la wilaya et a pris la direction des zones situées difficiles d'accès et éloignées des structures de santé. Devant se rendre

dans les zones d'ombre dans une 1^{ère} étape, la caravane procédera à la vaccination des populations des fractions et des communes de Ouled Shil (Ouled Antar), Ouled Maaref (Sidi Ziane), Ouled Ali (Berrouaghia), Ouled Said (Aïn Oukisir), etc. Dotées des moyens nécessaires pour accomplir leur mission, les équipes de vaccination procéderont à des actes de consultations médicales et de soins au profit des populations et des malades ainsi qu'à leur sensibilisation sur les risques de contaminations par le coronavirus. Dans une déclaration en marge de la cérémonie, le wali,

Djahid Mous, a souligné que dans le cadre du soutien au secteur de la santé, il ne sera pas lésiné sur les moyens à mettre en place pour renforcer les établissements hospitaliers et de soins de la wilaya. Indiquant à ce propos: «Nous mettons, comme déjà annoncé lors de la précédente opération de distribution de moyens matériels au profit des EPH ET EPSP, d'autres moyens pour renforcer le secteur par des moyens supplémentaires, notamment leur dotation d'ambulances médicalisées vers la fin de cette semaine». Le même responsable indiquera qu'il en sera également concernant l'aide

au profit du secteur de l'éducation auquel un quota de près de 54000 bavettes ainsi que divers produits désinfection a été remis». «Maladie infectieuse, la grippe saisonnière est très contagieuse et nécessite une vaccination pour se protéger et ne pas développer des formes graves de grippe». «La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée pour les personnes les plus fragiles dont un grand nombre parmi les populations des zones d'ombre n'ont pas accès aux soins et au vaccin», est-il indiqué.

Nabil B.